Couv Tribune 26 23/03/09 13:16 Page 1

8ème édition du Salon :

SAVEURS

d'hier et d'aujourd'hui...

"LE VILLAGE"
Salle Omnisports
Maurice Calandri

ENTRÉE GRATUITE

DÉGUSTATION & VENTE

4 & 5
AVRIL 2009
de 10h à 19h

Renseignement : 04 94 45 37 90 - e-mail : arts-traditions@wanadoo.fr

Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE
SUR ARGENS

Var Conseil Général
Provence Côte d'Azur Vous êtes différents, nous aussi
Arts & traditions

Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE SUR ARGENS

la tribune

Le magazine d'information de la Commune de Roquebrune-sur-Argens - N°26

Mars 2009

ENVIRONNEMENT

REBOISEMENT de la FORÊT RAPHÈLE

à la Bouverie

www.roquebrune.com / e-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr / Tél : 04 94 19 59 59

Couv Tribune 26 23/03/09 13:16 Page 2

Les élus à votre service

Luc JOUSSE
Maire de Roquebrune-sur-Argens,
Président de la Société d'Economie Mixte S.A.R.A.
Président du C.C.A.S.
Hôtel de Ville du Village et Mairies annexes
sur rendez-vous.
Cabinet du Maire : Tél. 04 94 19 59 51

Jean-Paul OLLIVIER
Premier Adjoint,
Délégué à l'Urbanisme au Foncier, aux Marchés public, à l'Administration générale, à la Culture et au Patrimoine.
Président du S.I.E.B.V.A.
Hôtel de Ville du Village et Mairie d'Honneur, sur rendez-vous.
Tél : 04 94 19 59 59 ou 04 94 19 59 54
E-mail : jpollivier@mairie-roquebrune-argens.fr

Michel BOUVARD
Délégué aux Finances publiques, à l'Emploi, au Développement économique, aux Affaires Maritimes.
Président de l'O.M.T.
Hôtel de Ville du Village, sur rendez-vous.
Tél : 04 94 19 59 01
E-mail : mbouvard@mairie-roquebrune-argens.fr

Annie CABASSE LAROCHE
Déléguée au Tourisme.
Hôtel de Ville du Village, (ancien bureau de M. CABASSE), sur rendez-vous.
Tél. 06 09 07 76 45

Joëlle NEVEUX
Déléguée à l'Enseignement, à la Caisse des écoles, à l'Animation et au Domaine Public.
Services Affaires Scolaires et Service Animation, sur rendez-vous.
Tél : 04 94 19 59 55
E-mail : jneuveux@mairie-roquebrune-argens.fr

Patrick VEGAS
Délégué à la Sécurité.
Le vendredi de 14h à 16h, sur rendez-vous.
Tél. 06 72 30 44 45
E-mail : PASA8306@yahoo.fr

Florent VILLANOVA
Délégué aux Sports et aux Loisirs
Centre de Loisirs de Culture et de Sports Julien Cazelles, mercredi de 16h à 19h, sur rendez-vous - Jeudi de 14h à 18h, sur rendez-vous.
Tél. 04 94 19 59 59

Michèle LETOT
Déléguée à l'Environnement et à la Santé Publique.
Service Environnement à la Mairie annexe des Issambres, sur rendez-vous.
Tél. 04 94 55 07 70

Marie-Claude GUERIN
Déléguée à l'Etat-Civil, au Cimetière, à la Tenue de la liste électorale, attestation d'accueil, sortie de territoire, certificat de vie, certificat de vie commune, recensement militaire, débits de boisson, attestation de résidence, certificat de communauté de vie, et à l'Agriculture. C.C.F.F., Commission Extra-municipale des risques majeurs.
Mairie d'honneur au Village, sur rendez-vous.
Tél. 06 72 94 82 76
E-mail : marieclaude-guerin@wanadoo.fr

Nicole LOTITO
Déléguée à la Politique de la Ville et des Jeunes, aux Crèches, aux Logements, à la Prévention Urbaine, à l'Artisanat, au Commerce.
Centre Communal d'Action Sociale, le lundi matin, sur rendez-vous – Tél. 04 94 44 51 30
Service « Sports-Jeunesse-Éducation », le mercredi après-midi, sur rendez-vous - Tél. 04 94 82 91 30
Maison de Roquebrune, le vendredi matin, sur rendez-vous – Tél. 04 94 19 99 43
E-mail : vhacot@mairie-roquebrune-argens.fr

Philippe LEFEVRE
Adjoint spécial au quartier de la Bouverie
Mairie annexe de la Bouverie
Tous les matins du lundi au vendredi, sur rendez-vous.
Tél. 06 74 78 92 68

Colette ANGLADE
Adjointe spéciale au Quartier des Issambres.
Mairie Annexe des Issambres
Le lundi de 9h30 à 12h et le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30, sans rendez-vous.
Tél. 06 72 30 32 53

André COURTIL
Délégué aux Travaux
Services Techniques, Eau-Assainissement, Grands Projets au Village
sur rendez-vous.
Tél. 06 76 54 69 60

Liliane TISSERAND
Déléguée aux Affaires Sociales.
Centre Communal d'Action Sociale, sur rendez-vous.
Tél. 06 72 89 89 36

Michel TING
Délégué aux Affaires Patriotiques, Correspondant Défense.
Hôtel de Ville du Village, Mairie annexe des Issambres et de la Bouverie, le mercredi, sur rendez-vous.
Tél. 06 87 67 47 14
E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr

Jean-Christophe MILLIOT
Délégué aux Assurances.
Hôtel de Ville du Village, le lundi matin sur rendez-vous.
Tél. 06 71 31 45 56

E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr - www.roquebrune.com
Rue Grande - André Cabasse / Tél : 04 94 19 59 59

Recette

Daube d'aubergines et ses côtelettes d'agneau grillées

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 5 aubergines
- 6 tomates
- 3 carottes
- 200 gr de petit salé
- 12 côtelettes d'agneau
- 50 cl de vin blanc sec
- 6 gousses d'ail ou 2 cuillères à soupe d'ail surgelé
- 1 oignon
- 1 cuillère à soupe de thym
- 4 feuilles de laurier
- 10 cl d'huile d'olive
- sel, poivre

Préparation : 30 min - Cuisson : 1h30

RETROUVEZ LES RECETTES DE CHANTAL SUR WWW.RECETTES2CUISINE.FR

LA RECETTE :

Si vous ne disposez pas d'un wok, vous pouvez utiliser un faitout pour cette recette.

- Pelez les carottes, les tomates, l'ail et l'oignon. Essuyez les aubergines, ne les épluchez pas.
- Coupez les aubergines en 4 dans le sens de la longueur puis détaillez-les en cubes assez gros. Coupez les carottes en rondelles. Émincez l'oignon et l'ail.
- Mettez à chauffer le wok puissance maxi avec un peu d'huile. Faites y dorer les lardons puis l'oignon. Ajoutez les aubergines et faites les revenir environ 10 minutes. Ajoutez les carottes et l'ail, mélangez.
- Pendant ce temps, pelez et coupez les tomates en dés. Ajoutez-les aux aubergines et aux carottes avec le thym et le laurier. Salez, poivrez, mélangez. Couvrez avec le vin blanc.
- Mettez votre wok en position " moyen ", posez le couvercle dessus et laissez mijoter environ 1h30.
- Mettez les côtelettes d'agneau dans un plat, parsemez de thym et de laurier émietté, poivrez, versez un filet d'huile d'olive. Retournez-les et faites de même de l'autre coté. Laissez mariner jusqu'à la fin de cuisson de la daube.
- Quand la daube est cuite, faites griller vos côtelettes sur le barbecue ou un grill électrique.

Photo du mois

Tempête d'hiver, vue du port du Grand Ferreol

Sommaire

LES ÉLUS À VOTRE SERVICE	P 2
ÉDITO DU MAIRE	P 3
BRÈVES	P 4-5
CULTURE	P 6-7
OMT - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	P 8
SOCIAL	P 9-11
ENVIRONNEMENT	P 12-16
TRAVAUX	P 17
ACTUALITÉ	P 18-19
URBANISME	P 20
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE	P 21
ENFANCE JEUNESSE	P 22-23
ÉCONOMIE EMPLOI	P 24-25
SPORTS	P 26
MÉMOIRE	P 27
PATRIMOINE	P 28
ASSOCIATIONS	P 29-31
AGENDA	P 32-34
DÉTENTE	P 35

E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr
www.roquebrune.com
Rue Grande - André Cabasse / Tél : 04 94 19 59 59

La Tribune de Roquebrune vous est destinée. Que vous souhaitiez exprimer votre opinion sur un sujet de la vie locale, ou nous soumettre une réflexion qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à nous écrire :

HÔTEL DE VILLE - LA TRIBUNE DE ROQUEBRUNE
SERVICE COMMUNICATION
BP4 - 83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Éditeur : Mairie de Roquebrune-sur-Argens
(Service communication)

Directeur de la Publication : Emmanuelle Guerry
Conception-Création :
Agence RAYCLAME - 04 98 11 97 97

Impression : IAPCA (Groupe Riccobono)

Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690

Édito

BONNE NOUVELLE !

Budget communal 2009 : « gel » des taux communaux des impôts locaux, pour la 8ème année consécutive !

La Commune est la cristallisation de chaque citoyen qui la compose. Son budget n'est que le produit des impôts directs, des redevances et taxes fournis par l'ensemble des contribuables roquebrunois : particuliers ou entreprises. Même s'il faut y rajouter les subventions de l'Etat, et d'autres collectivités supra-communales (Conseil Régional, Conseil Général…), les finances communales ne sont avant tout constituées que de ce que chaque citoyen y met. D'autant que les dotations extérieures sont souvent, au mieux stables, et au pire, baissées voire supprimées.

Le recours à l'emprunt connaît ses limites, surtout en ce moment, d'autant plus si, en bon gestionnaire, la Municipalité n'entend pas sacrifier les générations futures. Il n'y a donc, hélas, pas de miracle budgétaire et il convient de dépenser au plus juste, en fonction de ses recettes, avec lucidité et clairvoyance. La qualité de la gestion roquebrunoise, il faut le rappeler, m'avait valu d'être classé « meilleur gestionnaire des Communes du Var, de plus de 10 000 habitants » par le magazine spécialisé « Challenges », deux années consécutives.

Depuis 2001, une véritable prouesse a été réalisée. Le « gel » des taux communaux des impôts locaux, sur une si longue période, est assez inédit : notre Commune est d'ailleurs la seule dans ce cas ! Au même moment, il faut le rappeler, bien d'autres ont, au contraire, alourdi leur pression fiscale.

Outre la récente crise internationale, et donc nationale, la Commune doit faire face également à des charges en augmentation constante (matières premières, services…), à des services ou prestations sans cesse plus nombreux, à des travaux d'entretien toujours plus coûteux et, à terme, à des recettes moindres.

Après 7 années de « gel », afin de préserver la qualité du service public communal qui vous est assuré, l'évolution des taux communaux a été discutée au sein de la Municipalité, notamment lors de la séance du Conseil Municipal consacrée au « Débat d'Orientation Budgétaire », précédant le vote du Budget Primitif 2009.

Gérer au mieux l'argent public, votre argent en fait, est ma mission, pour ne pas dire mon obsession. Les plus belles volontés de modération sont confrontées aux réalités, parfois brutales, de notre Pays et du monde actuel. Ma responsabilité est d'y faire face, en toute transparence, sans vous masquer les choses, et dans l'intérêt général.

Notre contrat de confiance exige une franchise mutuelle : alors que plus de la moitié des Communes, en France, ont décidé d'aggraver leur fiscalité locale en profitant parfois de l'alibi de la crise pour masquer une mauvaise gestion, après la tenue des arbitrages financiers, service par service, et en accord avec l'ensemble des élus de notre Conseil Municipal, **j'ai la joie de pouvoir réussir à vous annoncer une 8ème année consécutive de gel des taux communaux des impôts locaux !**

Conformément à notre priorité de maintenir, voire d'accroître le dynamisme socio-économique local, c'est par un effort d'une parfaite maîtrise, notamment des dépenses de fonctionnement, qu'il m'est possible de vous annoncer cette bonne nouvelle, véritable bouffée d'oxygène dans cet océan de mauvaises nouvelles et de sinistrose dont nous abreuvent les grands médias.

Ayons toutes et tous confiance en notre avenir roquebrunois : puisse notre exemple être communicatif, car à ma connaissance, nous sommes une des rares Villes varoises de plus de 10 000 habitants à réussir ce tour de force !

Luc JOUSSE
Maire de Roquebrune-sur-Argens

L'A.D.I.L. VOUS INFORME SUR LE LOGEMENT

L'A.D.I.L. (Agence Départementale de l'Information sur le Logement) s'adresse à tous ceux qui souhaitent construire, acheter, vendre, louer, ou faire des travaux dans leur logement. Elle propose un conseil complet et gratuit aux propriétaires comme aux locataires.

L'A.D.I.L. est partenaire de la Commune de Roquebrune. Elle est conventionnée par le Conseil Général du Var et agréée par le Ministère du Logement. Elle a en charge une mission d'intérêt général : l'information du public sur le logement.

Une permanence, assurée par un juriste, est proposée gratuitement aux Roquebrunois une fois par mois (le 2ème mercredi du mois, de 14h30 à 16h30), sur rendez-vous, au C.C.A.S.

Renseignements et rendez-vous :
ADIL – Tél. 04 98 10 53 63
www.adil83.org – e-mail : draguignan@adil83.org

CONSULTATIONS JURIDIQUES

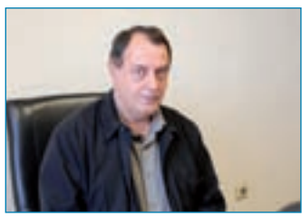

Sur proposition de Thierry VINCENOT DECLOUX, praticien du droit, résident de La Bouverie, la Municipalité a mis en place une permanence juridique. L'A.S.P.C.-P.A.C.A. (Association Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires), association de la loi 1901 à but non lucratif, est animée par un groupe de consultants, bénévoles, spécialisés en droit immobilier (copropriété, construction, baux…). L'Association répond, gratuitement, à toutes vos questions relatives à un problème juridique, comptable ou technique.

Les permanences ont lieu le 3ème vendredi de chaque mois à la Mairie Annexe de la Bouverie, de 10h à 12h, sans rendez-vous.

UNE SOLUTION À UN LITIGE

Conciliateur juridique et Médiateur sont à votre écoute !

La Municipalité rappelle aux Roquebrunois que le **Conciliateur de justice, Jean-Claude LAURENTI**, nommé en 2007 par le Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, tient ses permanences, gratuitement, en Mairie Annexe de la Bouverie tous les **1ers lundis du mois, de 8h à 12h et sur rendez-vous au 04 94 19 50 28.**

En deux années, Jean-Claude LAURENTI a été sollicité, à de nombreuses reprises, pour régler des différends de voisinage, des litiges de droit civil et commercial, des relations entre propriétaires et locataires, des litiges commerciaux (banques, opérateurs de téléphonie…).

Le conciliateur ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties concernées et est tenu au secret professionnel. Les conciliations entre deux parties peuvent, sur demande, avoir force exécutoire.

Depuis janvier 2009, **Maurice FABRE** est **Médiateur** à la Mairie d'Honneur du Village. Il tient une **permanence, gratuite, tous les 1er et 3ème mardis du mois, sur rendez-vous, au 04 94 19 59 59.**

CHARLOTTE QUIRIN
Une naissance au « Pays » !

Charlotte QUIRIN, fille d'Emilie QUERE et Laurent QUIRIN, a vu le jour sur le territoire communal, le 17 janvier 2009.
Après s'être largement renseignés sur la question, Emilie et Laurent ont préféré vivre la naissance de leur fille à leur domicile roquebrunois. Ils étaient entourés de deux sages-femmes, **Marie-Pierre COUZI et Stéphanie PELOUX**, qui leur ont permis de vivre cette extraordinaire expérience en toute sérénité. Toutes les conditions de sécurité étaient évidemment réunies afin que l'accouchement se passe de façon optimale pour toute la famille.

Soutenu moralement et physiquement par son conjoint, Emilie a donc pu donner naturellement naissance à **Charlotte**, un beau bébé de 4,2 kg. Ce choix a nécessité que Laurent fasse part d'un grand calme et sache gérer ses émotions, ce qu'il a su faire à merveille, et qu'il soit très actif dans tout le déroulement du travail.
Aujourd'hui, Emilie et Laurent sont des parents comblés et remercient chaleureusement leurs sages-femmes sans lesquelles cette expérience heureuse n'aurait pas été possible.

Félicitations aux parents et vœux de bonheur à Charlotte !

ENFIN UNE BOÎTE AUX LETTRES « DRIVE » AUX ISSAMBRES !

Lors d'un Conseil de Quartier, les Sambracitains avaient fait part à Luc JOUSSE, Maire de Roquebrune-sur-Argens, de leur souhait de pouvoir disposer d'une boîte aux lettres « drive » : celle-ci leur permettrait de pouvoir poster leurs courriers sans avoir à descendre de leur véhicule.
Après négociations avec la Poste, la Municipalité l'a enfin obtenue ! Cette boîte aux lettres a donc été installée dans le courant du mois de février, sur la Place San-Peïre. La Municipalité espère ainsi éviter le stationnement des véhicules sur la voie publique et faciliter la circulation sur la Place San-Peïre.

Culture

Louis BENOIT

Un jeune prodige de jazz de 17 ans

Sambracitain depuis l'été 2008, Louis BENOIT, lycéen de 17 ans, est un jeune musicien prodige de jazz, semi-professionnel.

Passionné de jazz New-Orleans, Louis entre au Conservatoire de Vannes (Morbihan) à l'âge de 9 ans où il joue du saxophone soprano. Dans le même temps, il apprend à jouer de la clarinette, en parfait autodidacte.

Jazzman talentueux, il joue régulièrement avec des groupes connus tels que les Jazz Carbonic, au Petit Journal Montparnasse à Paris, Jean-Paul FONTAINE et le Vitamine Jazz-band à Courchevel, les Good Time Jazz à Châteauneuf du Faou, les Red Pépères, les Swing Parade South et les Jazz Ticot au Café Bleu d'Antibes, le New-Rochelle Jazz-band à la Rochelle et les Swing Gomme à la Baule. Louis s'est également produit au Gulf Stream de Quiberon,en « one man show ». Par ailleurs, il a fait le « bœuf » avec le tromboniste Benny VASSEUR, le batteur Saury de Sainte-Maxime,le guitariste de Claude BOWLING et le saxophoniste Gérard BREAUDAT au Petit Journal à Paris, avec Alain MARQUET et Olivier FRANC.
Louis BENOIT a également participé à de nombreux festivals de jazz (la Rochelle, Chateauneuf du Faou…) où il fut, à chaque fois, un invité d'honneur.

Repéré par les musiciens du groupe HOT ANTIC, ceux-ci décident de créer un nouveau groupe, « Le Jazz à Bichon », spécialement pour Louis. Ils se produisent au Café de France de Sainte-Maxime, au Café Bleu à Golf Juan et à la Casa Mia de Nîmes.

Parallèlement à la musique, Louis prépare un baccalauréat scientifique et envisage par la suite de faire des études de commerce, tout en continuant sa passion.

Dates des prochains concerts :
Les 10 et 11 avril
au Café de France de Sainte-Maxime
à partir de 19h30

et à Roquebrune prochainement

Cinéma

Séances supplémentaires !

Jusqu'au 15 juin 2009, trois séances de cinéma sont proposées aux Roquebrunois :

Le mercredi à 17h30 - Espace Robert Manuel aux Issambres
Le mercredi à 20h45 – Salle Molière au Village
Le vendredi à 20h45 – Salle Suzanne Régis à La Bouverie

Chaque quartier de Roquebrune a désormais son propre « cinéma », à la grande satisfaction des cinéphiles, grands et petits !

Fondation d'Art Contemporain

Rencontre avec Adrien MAEGHT

Le renom culturel de la Ville est au cœur des préoccupations de la Municipalité. Toujours ouverte aux propositions mettant l'art et la culture en exergue, comme le démontrent les nombreuses expositions et galeries d'art sur la Commune, l'équipe municipale projette de créer une Fondation Méditerranéenne d'Art Contemporain (F.M.A.C.), au col du Bougnon, sur un terrain où 1600 m² y seront dédiés. Un projet architectural est déjà validé, le permis de construire ayant même été délivré en septembre dernier.

En février, le Maire, **Luc JOUSSE** et son Premier Adjoint, également Adjoint à Culture, **Jean-Paul OLLIVIER**, ont rencontré à Saint Paul de Vence le descendant des précurseurs en la matière : **Adrien MAEGHT**. Il est à la tête de la Fondation MAEGHT, conçue par ses parents, Marguerite et Aimé, dans l'objectif de présenter l'art moderne et contemporain au public.

Aujourd'hui, ce musée privé, unique en Europe, possède une des plus importantes collections européennes de peintures, sculptures, dessins et œuvres graphiques du XX^{e} siècle. Il était donc judicieux, pour le Maire de Roquebrune et son Premier Adjoint, de s'imprégner des conseils avisés de ce spécialiste, en vue de la création d'une institution culturelle à la Z.A.C. du Bougnon.

Des partenariats ont été évoqués ainsi que des échanges d'œuvres, la **Fondation MAEGHT** étant une référence dont le rayonnement pourrait rejaillir à Roquebrune-sur-Argens.

Luc JOUSSE et Jean-Paul OLLIVIER ont également rencontré **Joseph HARRAR**, Directeur du Développement Régional de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur, qui s'est engagé sur un partenariat avec la Fondation Caisse d'Epargne.

Reste immédiatement à trouver les financements. **Jacques CANTON**, Sambracitain passionné d'art, va accompagner la Ville dans ce projet, soit sous la forme d'une fondation d'utilité publique apte à percevoir des dons défiscalisés de l'I.S.F., soit dans le cadre d'un mécénat d'art en provenance de personnes morales privées, selon la nouvelle législation, soit sous la forme d'une fondation partenariale avec un établissement universitaire.

Tourisme

UNE NOUVELLE CERTIFICATION POUR L'O.M.T. !

L'Office Municipal de Tourisme de Roquebrune-sur-Argens vient d'obtenir la marque NF Service « Accueil et Information des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative – NF 237 ». Avec cette nouvelle marque de qualité, délivrée par un organisme indépendant et impartial, l'A.F.N.O.R., l'Office de Tourisme de Roquebrune prouve, une fois de plus, son savoir-faire.

UNE CERTIFICATION DE QUALITÉ DE SERVICE

Cette certification de service est délivrée sur des engagements qualitatifs, définis par des professionnels, sous l'égide du Groupe A.F.N.O.R. Les exigences portent notamment sur l'accessibilité de l'Office de Tourisme, l'accueil des visiteurs sur place, par téléphone et par courrier, l'aménagement des locaux, les informations mises à disposition, la disponibilité, la compétence et la formation du personnel, la gestion de la satisfaction des visiteurs.

La marque NF Service est une certification volontaire qui n'est remise qu'après des contrôles réguliers effectués par A.F.N.O.R. CERTIFICATION. Celui-ci a pour objectifs de clarifier les relations entre les prestataires de service et les clients de l'Office de Tourisme, ainsi que de fixer des repères de qualité.

L'obtention de cette certification est le fruit de l'investissement de toute une équipe engagée dans la démarche de qualité et notamment du travail accompli par la responsable du Service Accueil et Qualité, **Séverine ROGER**.

L'Office Municipal de Tourisme de Roquebrune-sur-Argens vient d'obtenir une 4ème étoile !

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS SUR WWW.ROQUEBRUNESURARGENS.FR

Démarches administratives

NOUVEAUTÉ
LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ARRIVE DANS LE VAR

A l'heure actuelle, toute personne peut justifier de son identité grâce à une carte nationale d'identité ou un passeport. Dans quelques mois, le Var va découvrir la nouvelle version du passeport : le passeport biométrique !

Document de voyage individuel permettant de circuler dans les différents pays du monde, le passeport actuel, dit « électronique », va progressivement être remplacé par celui dit « biométrique », même si les premiers resteront valables jusqu'à leur date d'expiration.

Par décret, N°2008-426 du 30 avril 2008, publié au journal officiel le 4 mai 2008, le Gouvernement a officialisé la création **du passeport biométrique contenant le nom et l'adresse de l'individu ainsi qu'une photo et les empreintes digitales de deux doigts numérisées.** Toutefois, lors de la demande de passeport, les empreintes digitales de 8 doigts seront recueillies. Les informations seront contenues dans une puce électronique capable de transférer les données par ondes radio (à quelques centimètres du matériel de contrôle).

D'ici juin 2009 sur le territoire national, seulement 2000 mairies seront équipées du matériel informatique nécessaire à l'établissement des nouveaux passeports. Elles auront donc en charge la prise de leurs demandes, mais aussi celles des Communes et Villages voisins qui ne seront pas équipés d'un tel matériel.

Roquebrune ne faisant pas partie des villes qui seront de suite équipées en stations informatiques, la population devra se déplacer sur les villes de Fréjus, Saint-Raphaël ou Sainte-Maxime pour demander l'obtention du passeport biométrique et le récupérer. Lors du dépôt de la demande de passeport, il est procédé au recueil de l'image numérisée du visage et des empreintes digitales du demandeur. Les empreintes des enfants de moins de six ans ne sont pas recueillies.

Les guichets de Roquebrune seront donc des points d'informations concernant les pièces à fournir. D'ores et déjà les tarifs des timbres fiscaux à acquitter ont augmenté : 88 euros pour un majeur, 44 euros pour un mineur de 15 à 17 ans et 19 euros pour les moins de 15 ans.

ET LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ?

Les dossiers de demande de Carte Nationale d'Identité restent, jusqu'à fin 2009, une compétence du service de l'Etat-Civil de Roquebrune, avant de passer dans les compétences des Mairies de Fréjus, Saint-Raphaël ou Sainte-Maxime.
Notez que le demandeur d'une carte d'identité est soumis à un droit de timbre de 25 euros, s'il ne présente pas sa précédente carte lors du dépôt de son dossier.

FOYER « LA RECAMPADO »

FERMETURE SANITAIRE PRÉVENTIVE

La cellule d'accompagnement : Karine GIRODENGO, Nathalie BENIT et le Dr. Willeme KACZMAREK

Depuis l'acquisition par la Ville du foyer-logement « La Récampado » auprès de Var Habitat, la vétusté des installations sanitaires a posé, avec acuité, un danger de contamination par la légionellose, sans évoquer les lourds travaux que ne manquera pas d'imposer le Conseil Général pour le conventionnement de l'Établissement pour l'accueil de personnes semi-valides. Ces deux facteurs imposent des travaux d'urgence, indispensables à la sécurité sanitaire des résidents.
Aussi, face à cette situation dangereuse pour la santé des personnes âgées accueillies et du personnel, et dans le respect du principe de précaution sanitaire, le Maire a pris un arrêté d'urgence visant à fermer l'Établissement, afin de prévoir les travaux de réhabilitation.

La Municipalité met en œuvre une politique sociale particulièrement avantageuse envers les familles roquebrunoises : l'accueil des personnes âgées, notamment en situation de dépendance, a toujours été un sujet de préoccupation, car il convient de leur apporter, ainsi qu'aux familles, la situation la meilleure et la plus humaine : le nouveau « Guide de l'Action Sociale » en récapitule toute l'étendue.
Aussi, en 2003, la Commune de Roquebrune-sur-Argens s'était portée acquéreur, auprès de l'Office Public Départemental des H.L.M. du Var, du foyer-logement « La Récampado », afin de garantir le meilleur traitement à nos anciens.

UN RISQUE DE CONTAMINATION BACTÉRIENNE « TRÈS ÉLEVÉ »

Depuis, la vétusté des installations acquises connaît un problème récurrent de légionellose, qui s'est avéré aigu ces derniers mois. A titre transitoire, des mesures adaptées, comme la pose de filtres sur les robinets des chambres, ont permis le maintien de l'accueil des résidents, dont les familles ont été informées de la situation, à la demande de la D.D.A.S.S.

Un audit complet, commandé par la Ville, démontre néanmoins que la totalité du réseau d'eau froide et chaude est totalement obsolète. Sans préjuger de l'ensemble des travaux supplémentaires de remises aux normes nécessaires dans le cadre du conventionnement avec le Conseil Général et de leur impact sur le prix de la journée, en l'état, les risques de contamination par la légionellose sont au niveau maximal. Or, la légionellose constitue un risque vital pour les personnes âgées dépendantes.

UNE FERMETURE IMPOSÉE PAR LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION SANITAIRE

C'est donc dans le souci élémentaire de la santé des personnes âgées accueillies, et du personnel, ainsi que dans le respect du principe de précaution sanitaire, que le Maire a saisi la D.D.A.S.S. ainsi que le Conseil Général et pris, le 18 février, un arrêté d'urgence visant à fermer temporairement l'établissement, pour prévoir les travaux de réhabilitation.
L'importance des travaux qui s'imposent pour la santé des résidents exige que l'ensemble des locaux soient libérés de toute occupation.

DEUX CELLULES D'ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES RÉSIDENTS ET DU PERSONNEL

D'ici le 31 mars 2009, une solution de relogement temporaire doit être trouvée pour chacun des 42 pensionnaires. Afin d'accompagner les familles et les résidents, individuellement, dans cette mesure délicate mais inévitable, une cellule de conseil et de reclassement a immédiatement été mise en place, sur la coordination de **Nathalie BENIT**, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale.

Parallèlement, la Municipalité a constitué une cellule dédiée aux 26 personnels, afin d'apprécier chaque situation avec la Direction des Ressources Humaines de la Ville.

La Ville, depuis 6 mois, a tout tenté pour éviter la fermeture du foyer, même temporaire, en pensant aux résidents, à leurs familles et au personnel. Elle se mobilise, aujourd'hui, aux côtés des Roquebrunois concernés, afin de les aider à traverser au mieux ce cas de force majeure : en quelques jours, chaque résident a ainsi reçu une proposition de relogement, sur Roquebrune ou dans les Communes alentour.

E.H.P.A.D.

OBJECTIF ATTEINT POUR LA MAISON D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Depuis que « La Maison des Micocouliers » a accueilli son premier résident, le 15 juillet 2008, de nouveaux pensionnaires arrivent chaque semaine, et bénéficient d'un accompagnement personnalisé. L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.), doté de 105 chambres, sera en fonctionnement complet dans le courant du mois d'avril 2009 : cet E.H.P.A.D. est d'autant plus précieux que grâce à lui, plusieurs résidents du foyer « Recampado », qui a été fermé pour des raisons sanitaires, soit le quart des personnes à reloger, ont pu trouver une solution d'hébergement à Roquebrune même.

L'association A.D.E.F. RESIDENCES, qui gère plus de 20 établissements, dont celui de Roquebrune, améliore sans cesse la qualité de ses structures et la performance des modes opératoires et organisationnels.
Aussi, fortes de cette expérience, les équipes de professionnels de l'E.H.P.A.D. de Roquebrune sont parvenues, en quelques mois, à créer durablement une relation harmonieuse avec les résidents, dans le respect de la dignité et du choix des personnes, malgré la dépendance et le handicap.

A ce jour, 90 résidents découvrent une nouvelle vie sociale dans cet Etablissement, en participant aux activités et aux animations qu'ils ont choisies : récemment, plusieurs résidents de « la Recampado » ont pu y trouver refuge, avec bonheur.
Outre l'engagement incessant de la Municipalité pour permettre la réalisation d'une telle structure d'accueil pour nos anciens, les équipes hôtelières, médicales, administratives, de maintenance et de direction sont le moteur de cette réussite.

« Nous, qui avons choisi ce métier par passion du service, menons une mission quotidienne d'engagement et d'aide auprès des personnes âgées », déclare **Stanéna IANEVA**, Directrice de La Maison des Micocouliers. *« Soigner, apaiser, répondre aux demandes, être à l'écoute… cette mission d'intérêt général reste le défi permanent du personnel. La Maison des Micocouliers sera telle que nous allons la construire ensemble, avec les familles, les résidents, le personnel, les intervenants paramédicaux et médicaux ainsi que nos partenaires. Pour que notre Maison des Micocouliers reste à l'image de ce village, dynamique et en recherche permanente d'une meilleure qualité de vie, nous allons préserver avec force les valeurs éthiques portées par les professionnels, valeurs défendues avec conviction par l'association et la direction et que nous souhaitons partager durablement avec les familles et tous nos partenaires. Véritable partenaire de la Ville, nous avons répondu immédiatement et favorablement aux demandes de relogement de personnes devant quitter « la Recampado », dans la limite, bien sûr, de nos disponibilités. »*

L'E.H.P.A.D. « la Maison des Micocouliers », apporte une réponse concrète aux familles et humaine aux personnes âgées dépendantes.

RENCONTRE AVEC UNE RÉSIDENTE, Mme NOËLLE ROUSTAN

La Tribune : vous résidez à la Maison des Micocouliers depuis le 30 juillet 2008. Comment avez-vous choisi cet établissement ?

Mme ROUSTAN : *Je suis née à Gardanne, mais j'ai vécu pendant 71 ans à Roquebrune-sur-Argens avec mon mari. J'ai 88 ans aujourd'hui et je ne voulais pas rester seule, ni gêner mes enfants. Ils sont à la retraite et je veux qu'ils en profitent. Et puis, j'étais malade.*
Je voulais me rapprocher de mes enfants, donc je me suis inscrite sur une liste d'attente pour venir.

La Tribune : comment décririez-vous votre nouveau cadre de vie, vos journées ?

Mme ROUSTAN : *J'ai été très bien reçue et je me suis habituée très vite. Depuis j'ai aidé beaucoup d'autres personnes comme moi à s'habituer. Je me sens bien. Comme si j'étais chez moi.*
Le personnel est gentil. Je peux aller voir mes enfants aussi souvent que je le veux ou bien ils viennent me rendre visite.
Le matin après le petit-déjeuner, je reste dans ma chambre et je lis. J'ai la vue sur le village, alors j'en profite.
Je descends au rez-de-chaussée pour le repas, dans une des salles de restaurant où j'ai ma place depuis mon arrivée. Les repas sont bien préparés, bien assaisonnés, je peux choisir ce que je veux … un peu comme à la maison.
Ce sont les infirmiers qui nous apportent les médicaments qui nous sont prescrits, je ne risque pas de me tromper.
Après la sieste, je retourne dans la salle du rez-de-chaussée. Je joue beaucoup aux cartes.
Nous avons une animatrice qui organise des ateliers. J'aime bien participer à l'atelier sensoriel et à l'atelier mémoire et j'essaie de venir à toutes les sorties organisées. En ce moment nous préparons les fleurs pour le corso-fleuri.

La Tribune : comment souhaitez-vous terminer cet entretien ?

Mme ROUSTAN : *Hier soir encore, une aide-soignante est passée me dire au revoir, avec amitié et gentillesse. Je suis bien ici. Je ne vois rien d'autre à dire, si ce n'est que je ne rentrerai pas chez moi, je crains la solitude !*

GUIDE DE L'ACTION SOCIALE

L'EDITION ACTUALISÉE DISPONIBLE

La version, mise à jour, du Guide de l'Action Sociale est disponible, gratuitement, dans tous les points d'information municipaux : Hôtel de Ville, Mairie d'Honneur et Mairies Annexes, Centre Communal d'Action Sociale…

Ce guide a pour objectif de recenser l'ensemble des informations nécessaires aux Roquebrunoises et Roquebrunois sur un plan social. Vous y trouverez, notamment, une présentation du fonctionnement et des missions du C.C.A.S. roquebrunois mais également des renseignements sur les divers services et aides sociales qui peuvent être sollicités, ainsi que des adresses utiles.
Une présentation du nouveau dispositif étatique, le R.S.A., est également fournie.

Renseignements : C.C.A.S. – Placette Jean Saint-Pierre
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél. 04 94 44 51 30

SENIORS

UN C.C.A.S. PLEIN D'ANIMATIONS !

Le Centre Communal d'Action Sociale de Roquebrune-sur-Argens organise son traditionnel goûter de Pâques le mardi 21 avril, à 14h, Espace Robert MANUEL, aux Issambres.
Les inscriptions sont réservées aux résidants roquebrunois, à partir de 65 ans.
Les troupes des associations Extrava'danse et En Plein Cœur seront présentes pour animer ce goûter-spectacle.

Les inscriptions ont lieu jusqu'au vendredi 10 avril, au C.C.A.S. **(Tél. 04 94 44 51 30)** et dans les Mairies Annexes de la Bouverie **(Tél. 04 94 19 50 28)** et des Issambres **(Tél. 04 94 55 07 16)**. Les personnes inscrites recevront un ticket de participation.

HORAIRES DE PASSAGE DES CARS :

13h00, à la Mairie Annexe de la Bouverie
13h05, aux Pins Parasols
13h15, à la Place Germain OLLIER
13h20, au Domaine des Baux
13h30, au Col du Bougnon (arrêt agence Girard et Bd des Agasses)
13h40, à la Mairie Annexe des Issambres

PRÉSERVATION DES SITES NATURELS

LA FORÊT COMMUNALE RAPHÈLE ENFIN RÉHABILITÉE

En juillet 2005, un incendie avait détruit une partie de la forêt Raphèle. C'est pourquoi, la Municipalité a entrepris une vaste opération de réhabilitation et de reboisement, en partenariat avec l'Institut pour la Forêt Méditéranéenne, le S.I.V.O.M. du Pays des Maures et l'association Roquebrune Amitié.
Régulièrement entretenues, certaines plantations de pins avaient tout de même pu survivre au sinistre.

DES TRAVAUX INDISPENSABLES DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Après avoir sollicité des subventions auprès des Conseils Général et Régional, sans succès, la Municipalité a décidé d'entreprendre, elle-même, les travaux de réhabilitation, sous la maîtrise d'œuvre du S.I.V.O.M. du Pays des Maures.
Dès la fin du mois de décembre 2007, 5 hectares de forêt brûlée ont fait l'objet de travaux de broyage. Les arbres ont été ainsi transformés en plaquette forestière afin d'alimenter les chaudières de la région. Cette action de développement durable a ainsi permis de diminuer le coût des travaux.
Au cours de l'année 2008, 10 hectares de plantations partiellement touchés par le feu ont été débroussaillés et élagués par la Commune pour un coût de 25 000 euros. Des travaux de sol ont également été effectués pour accueillir les futures plantations.

REBOISEMENT PAR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LA BOUVERIE

Le 16 février dernier, quatre classes de l'école primaire de la Bouverie ont participé à l'opération de reboisement de la forêt Raphèle. L'Institut pour la Forêt Méditerranéenne avait, au préalable, organisé une journée d'information et de sensibilisation à la forêt, afin d'expliquer aux élèves les objectifs du reboisement. Ce sont 80 enfants au total, regroupant les deux classes de C.P. de **Mesdames DURY** et **SALA**, la classe de CE1 de **Mme WUILLAUME** et la classe de CE1/CE2 de **Mme PERAZZINI**, qui ont planté durant une matinée complète des plants de pins pignons et de chênes verts dans la forêt. Ces essences ont été choisies en fonction des contraintes du site et en concertation avec l'ensemble des partenaires (site NATURA 2000).
Tout le travail de reboisement a été réalisé en équipe, les adultes piochant la terre et les enfants plantant les arbres.

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE ROQUEBRUNE AMITIÉ

Les bénévoles de l'association Roquebrune Amitié, en fidèles partenaires de l'opération, ont également prêté mains fortes lors de cette action et en ont profité pour remettre un chèque de 1500 euros à la Ville. La Municipalité remercie l'association qui, par ce geste, participe au coût de réhabilitation de la forêt Raphèle.
Les C.C.F.F. étaient également présents et se sont investis en aidant les enfants. La matinée s'est terminée autour d'un pique-nique convivial réunissant l'ensemble des participants. Au cours de l'après-midi, les quatre classes ont profité d'une balade pédagogique avec les animateurs du S.I.V.O.M., qui leur ont présenté les principales essences de la forêt méditerranéenne.

Tribune n°26 23/03/09 12:05 Page 11

GRANDE JOURNÉE DE NETTOYAGE DES BERGES DE L'ARGENS

APPEL AUX ROQUEBRUNOIS ÉCO-RESPONSABLES

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, la Commune invite tous les Roquebrunois à participer à une journée de nettoyage des berges de l'Argens.
A la suite des crues successives, des sacs plastiques et autres déchets jalonnent le bord du lac de l'Aréna et de la rivière. Samedi 4 avril, en partenariat avec les services municipaux, la Base de kayak du Rocher et le groupe PIZZORNO, chaque citoyen peut s'investir pour l'environnement, le temps d'une journée, et venir nettoyer les abords du lac et de la rivière dans une ambiance éco-responsable et conviviale.

Un geste éco-citoyen, à faire en famille ou entre amis, à pied ou en canoë
Samedi 4 avril, de 10h à 17h, Base du Rocher (au pied du pont de pierre), parking conseillé au Lac de l'Arena
Des canoës sont mis gracieusement à disposition par la Base du Rocher, permettant le nettoyage des rives inaccessibles, tandis que d'autres groupes, plus adaptés aux familles avec enfants, s'attacheront à faire place nette à terre.

Il est conseillé de s'inscrire par téléphone :
• pour le nettoyage en canoë (adultes sachant nager uniquement) **: Tél. 06 61 41 75 74**
• pour le nettoyage à pied : **Tél. 04 94 19 59 59**

L'ASSOCIATION ROQUE D'AZUR

Elie BRUN, Sénateur-Maire de Fréjus, Luc JOUSSE, Gilbert SERIGNAC, Président de l'association Roque d'Azur et Bruno MOLINAS, Directeur de la société Sportys.

Jeudi 26 février, en présence du Sénateur-Maire de Fréjus, Elie BRUN, du Maire, Luc JOUSSE, et de nombreux élus roquebrunois, les représentants de l'Association « Roque d'Azur » se sont vus remettre un chèque de 25 000 euros des mains des dirigeants de SPORTYS, société organisatrice de la célèbre manifestation V.T.T. « Roc d'Azur ».

Un partenariat s'est créé récemment, entre les dirigeants d'une fantastique épreuve sportive et les propriétaires forestiers sur les terres desquels passent 80% du parcours du Roc d'Azur. Désormais, le Roc d'Azur est la première épreuve sportive qui, non seulement respecte l'environnement, ce qui est la règle pour chaque épreuve V.T.T., mais encore agit concrètement pour la protection et le développement des espaces naturels traversés, grâce à l'action de l'Association « Roque d'Azur ».

Le massif des Maures est une zone fragile, notamment menacée chaque été par le risque incendie.
L'Association « Roque d'Azur », créée officiellement le 1er novembre 2008, a l'objectif de concourir à la protection et à l'entretien des pistes du Massif des Maures.
En outre, l'association souhaite s'investir dans l'information de la population sur l'accès au massif, sur la constitution d'un maillage informatique permettant la détection en temps réel de tout départ de feu. D'autres projets sont à l'étude, tels la mise en place de dossiers d'aides à l'exploitation de la forêt privée, au pastoralisme sur des bandes coupe-feu, au retraitement des déchets de débroussaillement par compactage… « Roque d'Azur » entend fédérer un maximum de propriétaires forestiers privés, afin de les représenter auprès du public et des organismes institutionnels, par une présence médiatique, un site Internet, une lettre ouverte, profession de foi sollicitant un maximum d'adhésions.

LETTRE OUVERTE, DE L'ASSOCIATION ROQUE D'AZUR, AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ET USAGERS DU MASSIF DES MAURES :

ROQUE D'AZUR
Ensemble, protégeons le massif des Maures
ROQUEBRUNE

« Le Roc d'Azur, la plus grande épreuve de V.T.T. au monde, se déroule principalement sur les terres roquebrunoises, début octobre de chaque année.
Pour permettre un entretien et un développement raisonné de notre versant du Massif des Maures, les principaux propriétaires concernés, les Municipalités de Fréjus et Roquebrune, et Sportys (organisateur de l'épreuve) se sont entendus pour créer l'Association '' Roque d'Azur ''.

Dotée par Sportys, Fréjus, Roquebrune et quelques partenaires locaux, notre Association a pour buts:

- *la protection, la mise en valeur et le développement de la partie roquebrunoise et fréjusienne du massif des Maures ;*
- *la préservation des valeurs naturelles et paysagères ;*
- *la conservation, la gestion et le développement de sa flore et de sa faune ;*
- *l'information de la population sur les buts et les valeurs de la protection de la nature et du paysage ;*
- *l'information et la promotion des évènements « Sport et Nature », notamment du Roc d'Azur.*

Son Conseil d'Administration est composé de 3 Fréjusiens et ,9 Roquebrunois, propriétaires forestiers (chasseurs et non chasseurs), spécialistes de l'environnement, de la protection incendie, des pistes, du Patrimoine, des Sites, ainsi que du Directeur de Sportys.

Notre objectif est de vous réunir dans cette Association pour assurer votre représentation auprès des différents organismes en devenant un interlocuteur unique :

- *pour vous aider dans le montage de votre dossier d'aide au débroussaillement ;*
- *pour entretenir les pistes, gage de sécurité, en permettant l'accès ou le passage des moyens de lutte contre l'incendie, mais aussi pour vous permettre d'accéder à votre domaine ;*
- *pour vous aider à valoriser votre patrimoine forestier en vous associant à nos actions de développement et de valorisation de la forêt.*

Nos actions vont du court terme, pour l'entretien des pistes, la mise en valeur de vestiges du Massif (scierie, moulins, bâtisses...) et la mise en place d'évènements promotionnels ponctuels, au moyen (un à deux ans) et long terme (trois à cinq ans) pour les actions de développement forestier et d'information.

Nous avons besoin de votre soutien par une adhésion gratuite pour les propriétaires (10 euros pour les sympathisants) afin que nos actions soient le reflet de vos souhaits ou besoins.
Votre adhésion massive nous permettra de représenter une force de dialogue et d'intervention pour gérer au mieux les différentes dotations obtenues.
Vous serez tenus informés par une lettre électronique régulière, publiée sur le site de l'Association.
Mais nous attendons aussi votre avis sur les actions en cours ou à entreprendre.

La seule et modeste contrepartie demandée aux propriétaires forestiers est de nous mandater :

- *pour autoriser le passage de l'épreuve V.T.T. Roc d'Azur ;*
- *pour autoriser les actions de réfection de pistes, de mise en valeur de ruines se trouvant sur vos terres en les dégageant de toute végétation destructrice, et en affichant une information sur leur histoire ;*
- *pour apposer, à l'entrée des pistes, une signalisation gérée par le C.C.F.F., visant à règlementer l'accès au Massif, notamment de juin à septembre ;*
- *pour autoriser un garde assermenté à interdire l'entrée aux motos tout-terrain ou quads à toute personne non autorisée et, éventuellement, à verbaliser les contrevenants sur vos propriétés.*

Merci de votre appui. »

Le Président, Gilbert SERIGNAC

ECONOMIE D'ENERGIE

DES CONSEILS POUR CONSOMMER MOINS ET MIEUX

© Illustration par le cabinet d'architecture Trihab

A l'approche de la saison estivale, vous prévoyez peut-être d'investir dans un système pour disposer de fraîcheur dans votre habitation : les solutions les plus simples ne sont pas les moins chères. De plus, elles consomment généralement plus d'énergie, faisant grimper la consommation d'électricité et donc les factures des particuliers. Consommer moins et mieux c'est possible et écologique : il suffit d'être bien conseillé !

La Municipalité de Roquebrune est particulièrement sensible au développement durable. Aussi, depuis 2005, elle est partenaire de l'Association pour le Développement de l'Education à l'Environnement (A.D.E.E.). L'A.D.E.E. propose à la population des conférences-débats, des animations autour de la semaine du Développement Durable, des ateliers dans le cadre scolaire… En dehors, de ces activités, ponctuelles, de sensibilisation à l'environnement, le public peut se rapprocher de l'Espace Info Energie pour obtenir des conseils gratuits et avisés.

L'Espace Info Energie Est-Var, situé à Fréjus, informe les particuliers intéressés sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Chaque conseil est personnalisé, neutre et objectif. Le conseiller énergie vous donnera des orientations techniques, des listes de professionnels et des informations sur le crédit d'impôt pour concrétiser votre projet.

COMMENT RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Installer un système de climatisation ou de rafraîchissement de l'air pour profiter d'un logement frais l'été n'est pas la solution idéale. Cela implique une augmentation des consommations d'énergie. Pour conserver une agréable fraîcheur chez vous en été, vous pouvez : baisser les stores et volets exposés au soleil en journée, ventiler votre logement la nuit, et, arroser la terrasse et les plantes le soir tout en respectant les consignes de restriction d'eau…

De nombreuses solutions existent pour réduire la consommation d'énergie, les dépenses et les nuisances pour l'environnement. Renseignez vous !

CONTACT :

Espace Info Energie – **Tél. 04 94 51 41 36** -Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 13h30 à 17h30.
Ou par e-mail : eie-estvar@adee-paca.fr, en précisant vos coordonnées.
www.adee-eie.blogspot.com

CIRCULATION SÉCURISÉE

AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR D'ACCÈS À LA ZONE D'ACTIVITÉS DE RAPHÈLE

Au printemps, un carrefour de type « tourne à gauche » va être réalisé à La Bouverie. Cet aménagement permet de sécuriser l'accès à la Zone d'Activités de Raphèle et à la résidence des Pins Parasols – La Roque, située en face.
Les travaux doivent durer environ deux mois, si des intempéries ne viennent pas perturber leur avancée : la circulation sera alternée pendant cette période.
Coût de l'opération : 350 000 euros H.T., à la charge du promoteur !

CHEMIN DE MARCHANDISE

UNE PROTECTION CONTRE L'INONDATION

L'actuel Chemin de Marchandise traverse le ruisseau de Fontaine des Anguilles par un ouvrage d'art de type pont cadre. Cette voie de circulation est souvent submergée par les eaux lors de grosses intempéries. C'est pourquoi, la collectivité, consciente des désagréments, a défini les aménagements à mettre en œuvre pour améliorer les écoulements et réduire la fréquence des débordements. Pour ce faire, la chaussée entre les 2 carrefours va être rehaussée de près d'un mètre et un ouvrage hydraulique de 7x 2,5m va être réalisé.
Si les conditions climatiques le permettent, les travaux de cette « protection décennale » débutent en mars pour une durée d'environ deux mois.
Coût de l'opération : 325 000 euros H.T.

SIGNALISATION

VILLAGE PROVENÇAL

Valoriser les quartiers de Roquebrune est une volonté municipale. Aussi, un nouveau panneau de signalisation du Village Provençal, situé aux Issambres, vient d'être posé. Ce dernier vient compléter le totem installé en 2008 dans le sens Les Issambres-Fréjus.

CŒUR DE LA BOUVERIE

RÉALISATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE

Comme prévu, la Municipalité réalise un rond-point d'accès au « Cœur de la Bouverie » afin de rendre la circulation plus fluide au niveau du centre commercial et du programme immobilier du Cœur de la Bouverie. Les travaux ont débuté en février 2009 et devraient s'étendre sur environ deux mois.
Coût de l'opération : 225 000 euros H.T.

STADE DE LA BOUVERIE

UNE VOIE D'ACCÈS SUPPLÉMENTAIRE

Le complexe sportif Jacques Calandri, et son stade en particulier, sont de plus en plus sollicités pour accueillir des événementiels. Aussi, pour faciliter l'accès des véhicules et également des camions qui doivent se rendre sur le stade à l'occasion de manifestations, mais aussi pour faciliter l'accès des secours en cas de besoin, une seconde voie d'accès a été réalisée : elle débouche directement sur les abords de la piste de course.
Cette voie, en double sens, d'une largeur de 6 m et d'un dénivelé de 6 m de pente, représente un investissement de 90 000 euros H.T.
Sécurité et confort optimal caractérisent cette infrastructure qui tend à devenir un lieu idéal pour les manifestations de la Bouverie.

CIRCULATION

RÉALISATION DU ROND-POINT DE LA RUE DE L'ARTUBY

Début janvier 2009, des travaux de mise en sécurité de la circulation ont été effectués au niveau du Boulevard de Saint-Aygulf et de la rue de l'Artuby. Un marquage au sol, matérialisant un rond-point, ainsi que des panneaux de signalisation rendent maintenant cette zone moins accidentogène. Ces travaux avaient été demandés en Conseil de quartier par les riverains afin de ralentir les véhicules à l'approche de ce croisement. La sécurité des automobilistes et riverains est donc assurée !
Coût de l'opération : 1900 euros H.T.

RELANCE DE L'ÉCONOMIE DANS LE VAR ET LES ALPES-MARITIMES

LUC JOUSSE INVITÉ PAR PATRICK DEVEDJIAN

Le Maire, Luc JOUSSE, a participé au débat avec Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance de l'économie, qui a eu lieu le 12 mars dernier, au siège du Groupe Nice-Matin, à Nice. Au cours de cette table ronde, le Maire a évoqué, notamment, les solutions de soutien que peut apporter le gouvernement aux collectivités locales en matière de gestion budgétaire, au travers de la récupération de la T.V.A.

Sept décideurs varois et azuréens, élus et représentants du monde de l'entreprise, avaient été triés sur le volet par la rédaction du Groupe Nice-Matin, pour venir dialoguer avec **Patrick DEVEDJIAN**, Ministre de la relance économique. Ce dernier a en effet pour mission, en concertation avec tous les Ministères concernés, de contrôler l'exécution des investissements de l'Etat, de coordonner et s'assurer de la mise en œuvre des mesures en faveur de l'économie, de l'emploi et des ménages modestes.

Il est à noter que **Luc JOUSSE**, Maire de Roquebrune et ancien député suppléant, était le seul Maire et d'ailleurs le seul élu du Var à avoir été invité ! Cette distinction marque bien là la crédibilité qu'apportent, à la fois le monde des médias, et le Ministre, aux idées qu'il formule.
Cette reconnaissance de la presse quotidienne et de l'Etat honore la Municipalité et notre Ville.

Une réponse concrète aux préoccupations des gestionnaires de collectivités territoriales

Luc JOUSSE est intervenu pour évoquer le remboursement de la T.V.A., dont le délai est rapporté à un an (au lieu de deux auparavant), à condition que les collectivités territoriales s'engagent en retour à maintenir en 2009 le niveau antérieur de leur investissement. Ce dispositif de l'Etat, le Fonds de Compensation pour la T.V.A. (F.C. T.V.A.), permet aux Mairies de récupérer de la trésorerie dans de meilleurs délais. La barre lui semblant un peu haute, le Maire a demandé pourquoi ce remboursement anticipé n'était pas généralisé.
A **Patrick DEVEDJIAN** de répondre que pour en bénéficier, il suffit simplement d'investir un euro de plus que la moyenne des quatre années précédentes. Actuellement, 80% des collectivités territoriales ont prévu de s'y engager.

Pour le cas particulier de Roquebrune-sur-Argens, la moyenne des investissements des années 2004 à 2007 représente 11 millions d'euros, soit un montant récupérable de 1,7 millions d'euros, accroissant d'autant la trésorerie de la Ville. Or, le budget d'investissement de Roquebrune, en 2009, ayant été calculé sur la base de 13 millions d'euros, il se situe au-dessus des demandes du Gouvernement ; le Maire compte donc signer la convention F.C.T.V.A. avec le Préfet du Var pour toutes les années à venir. Ce dispositif permettra à la fois de moins recourir à l'emprunt et de soutenir les activités du secteur.

L.G.V. P.A.C.A. : le Ministre confirme une avancée en juin

Les « grands chantiers », indispensables à l'essor du pays, notamment pour faciliter les circulations des personnes et des biens, comme le T.G.V., bien que source de nuisances pour les Communes dont les sites subiront la traversée, devraient néanmoins augmenter la compétitivité économique des territoires, créer de l'emploi. Le Ministre, partageant le souci des décideurs économiques d'obtenir une réponse rapide, a confirmé la date du 30 juin pour la publication du tracé. Cela lui a d'ailleurs été

Tribune n°26 23/03/09 12:01 Page 17

Philippe LEFEVRE, Michel DURBANO, Luc JOUSSE et Jean-MichelCHERRIER, à l'Hôtel de Ville

confirmé par **Jean-Michel CHERRIER**, Chef de mission L.G.V. P.A.C.A., lors de sa visite de courtoisie en Mairie de Roquebrune-sur-Argens, ce 17 mars.

Accession au logement des actifs : des avancées concrètes

Le Maire a également pu évoquer au Ministre la question cruciale de l'accès au logement : il s'en était d'ailleurs déjà ouvert à Mme la Ministre, **Christine BOUTIN**, qui l'a d'ailleurs remercié pour son soutien et ses propositions.
L'accès à l'habitat est en effet un problème récurrent, notamment en Région P.A.C.A., et le Var en particulier : les employés, salariés du privé, ou les agents publics, ont de moins en moins la capacité à pouvoir accéder à la propriété, à proximité de leur lieu de travail. Il en va souvent de même pour une simple location : de plus en plus de fonctionnaires, notamment d'Etat, refusent même une mutation sur la Côte d'Azur !
Sous la pression immobilière, notamment du fait des résidences secondaires acquises par des ressortissants étrangers, les prix du marché s'envolent. La crise actuelle n'a pas encore corrigé ce phénomène, du moins dans le Var. A ce jour, une classe moyenne, large, se retrouve dans une situation paradoxale et inconfortable : elle n'est pas assez pauvre (ou trop riche) pour accéder au logement social (plafond de ressources), et n'est pas assez riche (ou toujours trop pauvre) pour accéder au marché privé libre, dont les prix sont sans cesse en augmentation. Souvent, le manque d'apport personnel, la frilosité des banques face aux manques de garanties ou de caution, bloque toute solution.

Deux décrets du Ministère du Logement et de la Ville, publiés au journal officiel du 20 décembre 2008, précisent les modalités du Prêt à Taux Zéro pendant l'année 2009, dans le cadre du plan de relance de l'économie.
De plus, selon **Patrick DEVEDJIAN**, afin de permettre aux employés, notamment aux agents publics de se loger (location ou première accession), la collectivité peut s'engager à leur côté. Afin de résoudre la question de « l'apport personnel », la collectivité employeur prêterait à l'agent un pourcentage de la valeur du bien, sous la forme d'un prêt ou d'une avance remboursable à 0%. Cette somme servirait alors « d'apport personnel » à la banque.
Une avancée concrète que **Luc JOUSSE** étudie sérieusement, au niveau communal.

Luc JOUSSE, en contact avec les Ministres

Outre cette « table ronde » centrée sur la relance économique, le Maire, également ancien député suppléant du Var, a été amené à échanger des courriers avec diverses personnalités du gouvernement au plan national.

L.G.V. : Jean-Louis BORLOO étudie la candidature de Roquebrune pour la gare T.G.V.

L'arrivée de la ligne T.G.V. dans notre Région se fera bel et bien. Même si le tracé définitif n'est pas encore dévoilé par l'Etat, **Luc JOUSSE**, Maire de Roquebrune, a décidé de prendre les devants. Tout laisse à penser que le tracé suivra l'autoroute A.8 ; autant avoir alors une gare T.G.V. pour ralentir son passage sur le territoire roquebrunois et bénéficier des retombées socio-économiques.
Luc JOUSSE a en effet écrit, en date du 27 janvier 2009 au Ministre, **Jean-Louis BORLOO**, pour présenter la candidature de Roquebrune-sur-Argens en tant que Ville d'accueil de la gare T.G.V. pour le Var-Est.
Dans un courrier du 23 février dernier de M. **Jean-François CARENCO**, Directeur du Cabinet du Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, **Luc JOUSSE** a pu prendre connaissance de la réponse favorable à sa candidature : « Attentif à votre requête, le ministre de l'Etat m'a chargé de faire procéder à un examen de ce dossier le plus rapidement possible. Je saisis donc les services compétents et vous tiendrai informé de la suite susceptible de lui être apporté ».

Le logement pour les ménages modestes au cœur des préoccupations du maire

Le logement est une préoccupation essentielle des concitoyens, et des collectivités publiques soucieuses d'apporter une réponse à une thématique lancinante. Le Maire a donc soutenu la proposition de bon sens de **Christine BOUTIN**, Ministre du Logement et de la Ville, visant à pouvoir faire entrer l'accession sociale à la propriété dans le quota de logements relevant de la loi S.R.U. (Solidarité pour le Renouvellement Urbain).
Le 23 février dernier, **Christine BOUTIN** a écrit au maire de Roquebrune, le remerciant de son soutien et lui apportant un certain nombre de précisions complémentaires relatives aux logements accessibles aux ménages à revenus modestes, dont le doublement du prêt à taux zéro, dans le cadre du plan gouvernemental de relance.

PROJET D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DU GOLF

INTENTION DE MODIFICATION DE LA Z.A.C. DU PERRUSSIER

L'intention de modification de la Zone d'Aménagement Concerté du Perrussier exige une concertation préalable et une bonne information de la population conformément à l'article 300-2 du Code de l'Urbanisme.
A ce titre, une exposition publique est organisée. Les dossiers modifiés de création et de réalisation, ainsi qu'un registre seront mis à la disposition du public pendant toute la durée de la procédure de concertation préalable ; enfin, les dossiers pourront également être consultés sur le site Internet de la Commune.

Le dossier de réalisation de la Z.A.C. dite du Perrussier (créée en 1992) et la convention avec l'aménageur privé, la « S.A. le Perrussier », avaient été approuvés par le Conseil Municipal en 1995.

En 2005, le rachat des droits de la « S.A. le Perrussier », devenue « S.A. le Roc », s'est traduit par la signature d'un avenant à la convention qui a doublé le montant des participations dues par l'aménageur et par une modification du R.A.Z. (Règlement d'Aménagement de Zone), augmentant les droits à construire de 23 500 à 31 100 m² de S.H.O.N.

Fin 2007, malgré les autorisations d'urbanisme délivrées, le programme d'aménagement de cette zone n'a été que partiellement mis en œuvre.
A cette date, l'opération a été reprise par un groupement d'opérateurs crédibles et expérimentés, établissant un audit de la situation existante et la mise en place d'une nouvelle équipe d'urbanistes et d'architectes qui ont travaillé sur un nouveau projet soumis à la Commune.

LE NOUVEAU PROJET DE COMPLEXE TOURISTIQUE

A l'intérieur du périmètre de Z.A.C. d'origine, il a été procédé à un inventaire faune–flore permettant de définir une nouvelle approche d'aménagement, impactant le moins possible les milieux naturels, conformément aux objectifs communaux en matière de développement durable. Il a notamment été établi que le parti d'aménagement actuel de la Z.A.C. se développait sur des parties du site très sensibles écologiquement.

Le nouveau parti d'aménagement qui devra être proposé traduira la volonté de mieux respecter les valeurs environnementales en présence et de créer un nouveau paysage provençal d'entrée de ville, en pied de colline et composant avec une trame agricole dans laquelle viendra s'inscrire un parcours de golf 6 trous avec practice central et green d'entraînement pour compléter, sur le site, un ensemble golfique de très grande qualité.

De l'extérieur, le schéma d'aménagement exprimera la volonté de minimiser les impacts de l'opération par la création d'une couronne paysagère permettant d'assurer l'interface paysagère entre la plaine, les collines environnantes, la R.D. 7 et les bâtiments.

De l'intérieur, le long de la R.D. 7, les volumes bâtis, d'une hauteur qui n'excédera pas R+2, devront s'encastrer dans une butte paysagère reconstituée. En position de belvédère, l'hôtel et le club-house représenteront le signal majeur de l'opération.
En co-visibilité avec l'espace naturel des Maures, un programme de résidence hôtelière 4* et de villas individuelles viendra s'enrouler le long des courbes des niveaux.
Une attention toute particulière est portée au traitement des parkings qui seront pour la plupart enterrés.

Ce nouveau projet modifie l'économie de la Z.A.C. en vigueur, dont le P.A.Z. (Plan d'Aménagement de Zone) (de 1995) et le R.A.Z. (modifié en 2005) ne permettent pas la mise en oeuvre.
Aussi, sur la base des objectifs précités, il est proposé de modifier la Z.A.C. du Perrussier, de reprendre les analyses et l'expression du projet constitutives du dossier de Création et de les soumettre à la concertation préalable conformément à l'article L.311-7 du Code de l'Urbanisme.

La nouvelle orientation du projet se veut plus sensible aux préoccupations environnementales et ne porte pas atteinte à l'économie générale des orientations d'urbanisme concernant l'ensemble de la Commune.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 10 février 2009, a décidé la modification du dossier et de l'acte de création de la Z.A.C. du Perrussier en vue notamment de reprendre l'étude d'impact.
En application de l'article R.311-6, l'aménagement et l'équipement de la zone restent confiés à l'aménageur privé la S.A. le Roc.
Il sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal un nouvel avenant à la convention d'aménagement approuvée par le Conseil Municipal en date du 22 mai 1995 et à l'avenant en date du 10 février 2004 en vue de modifier et d'adapter la convention initiale au nouveau programme.

De nouvelles dispositions d'aménagement et d'urbanisme seront élaborées et se substitueront à celles approuvées et contenues dans le dossier de réalisation.
Afin de ne pas exclure la participation du constructeur au financement des équipements publics projetés, les constructions situées à l'intérieur de la Z.A.C. du Perrussier seront exonérées de la T.L.E.

Tribune n°26 23/03/09 12:01 Page 19

LES DEMARCHES EN LIGNE POUR LES FAMILLES

A partir du mois de mai, la nouvelle rubrique « Roquebrune Familles » du site Internet communal permettra aux familles roquebrunoises d'effectuer les démarches relatives aux activités extra-scolaires, jusqu'au paiement en ligne des prestations municipales !
Il s'agit de la suite logique des services mis en place par la Municipalité afin de faciliter les formalités des parents pour l'inscription de leurs enfants aux prestations municipales.

La Municipalité de Roquebrune a déjà mis en place, en 2008, le « guichet unique » et le « dossier unique » pour toutes les prestations municipales. En un seul lieu dans chaque quartier, le « guichet unique » assure l'accueil et l'information des parents, ainsi que l'inscription aux animations. Un dossier complet est constitué une seule fois par an pour l'ensemble des activités.

UN PORTAIL INTERNET POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES

La nouvelle rubrique du site communal « Roquebrune Familles », véritable portail conçu pour dématérialiser les démarches, va rendre les services municipaux dédiés à la jeunesse plus accessibles aux usagers. Avec cet outil, la Commune propose des services à toute heure, sans déplacement.
Dans les semaines qui viennent, les familles roquebrunoises vont pouvoir, en quelques clics, mettre à jour les informations les concernant sur leur « fiche famille », accéder à leurs factures, demander des attestations, payer leurs factures en ligne, demander le prélèvement automatique, télécharger l'ensemble des formulaires relatifs aux sports, jeunesse, éducation, puis s'inscrire aux activités extra-scolaires.

Rapidement, les Roquebrunois vont y gagner en qualité de service rendu. En outre, dans une période où la chasse au gaspillage est de rigueur, les démarches en ligne devraient générer des économies significatives

UNE AVANCÉE TECHNOLOGIQUE

La Commune de Roquebrune-sur-Argens, particulièrement à la pointe en matière d'outils de communication interactive, lance à nouveau, avec le portail « Roquebrune Familles », un service technologiquement innovant et performant.
Ainsi, en modernisant son service en direction des jeunes et des familles, la Ville confirme également son engagement en faveur de l'écologie et du développement durable.

UN GAIN DE TEMPS POUR LES USAGERS, UN GAIN DE PRODUCTIVITÉ POUR LA VILLE

La dématérialisation des démarches administratives répond à une norme et à une volonté nationale.

Le calendrier de mise en œuvre se décompose en deux phases :

• Au mois d'avril, les familles recevront par courrier leur mot de passe et leur code d'accès au portail « Roquebrune Familles ».
Dès le mois de mai, la consultation et la mise à jour du « dossier famille », les factures, demandes d'attestations, paiement en ligne et téléchargement de formulaires seront disponibles sur le portail « Roquebrune Familles », via le site Internet **www.roquebrune.com.**

• Pour la rentrée scolaire 2009/2010, les inscriptions aux activités pourront être faites en ligne.

Afin d'être informées en priorité, les familles sont invitées à communiquer une adresse e-mail, dans leur « fiche famille ».

PLANNING DES PÉRIODES D'INSCRIPTIONS

Inscription au Centre de Loisirs été 2009 :
• familles priorité 1 : du 8 au 10 juin
• familles priorité 2 : 11 et 12 juin

LIEUX DE MISE À DISPOSITION DE POSTES INFORMATIQUES

Pour les foyers qui ne disposent pas d'un poste informatique particulier, des postes sont à disposition dans chaque quartier :
• à l'Office du Tourisme des Issambres (Place San-Peïre)
• au Point Information Jeunesse au Village (15, rue Grande A. Cabasse)
• à la Médiathèque de la Bouverie (Espace Suzanne Régis)

Durant les périodes d'inscription, le personnel du « guichet unique », présent à la Mairie d'Honneur et dans les Mairies Annexes, pourra aider à la mise à jour des données et aux inscriptions des enfants aux activités.

« Roquebrune Familles » sera accessible
à partir du site Internet de Roquebrune :
www.roquebrune.com

Tribune n°26 23/03/09 12:01 Page 20

L'EMERGENCE D'UN PÔLE
Sport-Jeunesse-Education

Par souci d'efficacité et afin de simplifier les démarches administratives de la population, la Municipalité a procédé au regroupement des services « Affaires Scolaires » et « Sport-Loisirs-Jeunesse ». Depuis janvier, ces deux entités ne font plus qu'une : le service Sport-Jeunesse-Education !

Un public identique, des démarches administratives et des moyens logistiques similaires, un personnel souvent mis en commun… Autant de facteurs qui ont incité la Municipalité à fusionner les compétences des deux services au même endroit, « l'union faisant la force ! ».

Situé dans les locaux administratifs au Perrussier, le nouveau pôle Sport-Jeunesse-Education, dirigé par **Philippe ROUSSEAU**, est donc né de la volonté de moderniser et de rendre plus efficace le service à la population.

Cette fusion permet, entre autres :
- de mutualiser les moyens humains, logistiques et financiers ;
- de simplifier et clarifier les démarches des familles, avec l'appui des « guichets uniques » ;
- de diminuer les coûts de fonctionnement et renforcer la polyvalence des agents ;
- de rendre plus transparentes et cohérentes les interventions municipales en faveur de l'enfance et de la jeunesse…

SERVICE SPORT-JEUNESSE-EDUCATION :

C.L.C.S. Julien Cazelles – RD7 – 83520 Roquebrune-sur-Argens
Accueil Multisports-Manifestations sportives – **Tél. 04 94 82 91 30**
Accueil Scolaire-Restauration – **Tél. 04 94 82 69 85**

COLLÈGE ANDRÉ CABASSE
Les risques de la route abordés avec les élèves de 4ème

Le 6 février dernier, les responsables du Collège André Cabasse de Roquebrune-sur-Argens et le Point Information Jeunesse de la Ville ont organisé une journée spéciale « sécurité routière », dans le cadre du programme du comité d'environnement à la santé et à la citoyenneté des classes de 4ème.

Selon le bilan 2007, élaboré par la D.D.E. du Var, les résultats statistiques montrent que les jeunes de 0 à 24 ans représentent 33% des victimes varoises. Il est donc important de continuer à sensibiliser les adolescents car ils représentent 24% des tués sur la route dans le Var. La sécurité routière représente une lutte de tous les jours qu'il est nécessaire de poursuivre.

C'est pourquoi, la Municipalité de Roquebrune organise annuellement, via son service Point Information Jeunesse et en collaboration avec la Principale Adjointe du Collège A. Cabasse, **Mme PASTORELLI**, une journée spécifique de sensibilisation aux risques de la route, sous toutes leurs formes !

Ainsi, le Point Information Jeunesse de Roquebrune, les agents de la Police Municipale, aux côtés de la "Maison de la sécurité routière du Var"*, de l'Association de prévention "AXIS" et de la "M.A.E. Prévention" ont animé, bien que la pluie soit venue perturber cette journée éducative et ludique, des ateliers divers et variés.
Ces derniers avaient pour objectif de permettre aux élèves des cinq classes de 4ème que compte le Collège, d'appréhender les nombreux dangers que recèle la circulation routière, que ce soit en tant que conducteur, passager de véhicule ou piéton.

La journée des élèves a été organisée autour de 4 ateliers : des débats sur l'importance du port du casque et des équipements, la prévention des conduites à risques souvent liées à l'abus d'alcool ou de drogues. Ils y ont découvert des termes comme « addiction », « désinhibition »… Les témoignages d'accidentés de la route, quant à eux, ont permis aux collégiens de répondre à la question « la sécurité routière, pourquoi ? ». Enfin, ils ont évalué leurs connaissances de la route et leur maîtrise des deux roues, grâce à un parcours vélo et un simulateur de deux roues.

« La Tribune » félicite l'ensemble des intervenants qui ont participé à cette journée. En effet, sensibiliser les jeunes c'est protéger leur vie !

** La Maison de la sécurité routière du Var est une structure administrative créée par la Préfecture, le Conseil Général et la Direction Départementale de l'Equipement du Var.*

DÉTENTE

Ouverture de l'aire de jeux du Village

L'aire de jeux créée au niveau de la rue des Bouchonniers au Village est désormais accessible aux jeunes enfants accompagnés. Elle est ouverte du 1er avril au 31 octobre de 9h à 21h et du 1er novembre au 31 mars de 9h à 18h.
La Municipalité rappelle que cet espace est réservé aux enfants et qu'en dehors des horaires d'ouverture, il ne doit pas être considéré comme un lieu de rassemblement, en soirée, pour les adolescents, ni servir de raccourci pour rejoindre le quartier Sainte Anne.

MAISONS DES JEUNES

Le sport en toute liberté !

Mises en place par la Commune pour la jeunesse roquebrunoise, les « Maisons des jeunes » sont devenues au fil des années, des lieux d'échanges et d'activités prisés. Les animateurs municipaux qui les supervisent mettent tout en œuvre pour proposer des activités en adéquation avec les attentes des adolescents. Cette année, un challenge foot inter-Communes est d'ailleurs organisé !

Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h, quatre animateurs accueillent dans les « Maisons des Jeunes » et sur les installations municipales mises à leur disposition, les adolescents. Ils leur proposent une activité encadrée, sur leurs quartiers respectifs, au Village et à la Bouverie.

En 2009, parmi les diverses actions proposées, un challenge football est organisé en partenariat avec les villes de Fréjus et Saint-Raphaël. Ce championnat est composé de dix équipes mixtes. Plusieurs rencontres seront organisées chaque trimestre. Si vous êtes intéressé, rapprochez-vous des animateurs de la « Maison des Jeunes » de votre quartier : pour la Bouverie, **Thomas SELLIN** et **Raphaël TOMASI** ; pour le Village, **Sabeur SMADHI** et **Nicolas BIARD**.

Un billard a également été mis à disposition, à la Maison des Jeunes de la Bouverie, par le Billard Club Roquebrunois. Chaque mardi et jeudi, de 16h30 à 18h, les adolescents peuvent ainsi découvrir, parmi d'autres activités, ce sport de concentration et d'agilité.

Les animateurs municipaux du service Sport-Jeunesse-Education souhaitent, grâce à leurs actions auprès des Roquebrunoises et Roquebrunois, leur transmettre des valeurs sportives comme le respect, l'entraide, l'amitié, la persévérance, la volonté et la tolérance… Vaste programme !

JUMELAGE

Les Roquebrunois à La Pêche

Après l'accueil dans des familles roquebrunoises de jeunes Canadiens originaires de La Pêche l'été dernier, c'était au tour des 11 jeunes de Roquebrune de partir à la découverte des rigueurs de l'hiver canadien.

Le Président du Comité de jumelage, **Claude GAUTIER**, leur avait concocté un programme riche pour les vacances, du 22 février au 5 mars dernier.
Encadrés par **Lionel BERT** du Comité de jumelage et des éducateurs du service Sports-Jeunesse-Education, **Youna PEUZIAT** et **Dominique SCHAUENBOURG**, les adolescents ont profité de la neige canadienne pour pratiquer des activités variées : chien de traîneau, ski de fond, hockey sur glace, visite du parc Oméga…

Ce voyage fut également l'opportunité pour les jeunes de découvrir, dans leur famille d'accueil, un autre mode de vie et un climat différent de celui de la Côte d'Azur !

EMPLOI

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Le Forum de l'emploi saisonnier vous attend le samedi 11 avril 2009, de 14h à 17h, à l'Espace Robert Manuel, aux Issambres. Le Point Information Jeunesse de Roquebrune-sur-Argens, en collaboration avec la Ville de Puget-sur-Argens et en partenariat avec la Mission Locale Est-Var et le Pôle Emploi, organisent une après-midi d'échanges entre professionnels et demandeurs d'emploi, pour la saison estivale.

Les visiteurs auront la possibilité d'être conseillés par un personnel qualifié dans leurs démarches, dans la rédaction de leurs Curriculum Vitae et lettres de motivation.

Des employeurs seront présents lors du Forum pour rencontrer les candidats et, éventuellement, effectuer leurs recrutements.

Lors de la précédente édition, plus de 500 offres d'emplois ont été proposées. Tous les secteurs d'activités seront représentés : hôtellerie, restauration, campings, transport routier, mécanique spécifique aux bateaux…

RENCONTRE

Visite du Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var

Le 24 février dernier, **Jacques MONTANO**, nouveau Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var, et sa Directrice du Département « Appui et Développement Economique », **Evelyne DELPIVAR**, sont venus rencontrer le Maire de Roquebrune. Lors de cette entrevue, conviviale, **Luc JOUSSE** a pu évoquer l'ensemble des sujets d'actualités socio-économiques du Var et du bassin roquebrunois. Le Maire, après avoir renouvelé ses vœux de succès qu'il lui avait déjà adressés par courrier protocolaire, a renouvelé à **Jacques MONTANO** sa volonté de pouvoir approfondir le partenariat d'intérêt général entre la Commune et la Chambre Consulaire dont le rôle est majeur pour l'emploi et la représentation du tissu économique local. L'engagement mutuel a été pris d'entretenir un dialogue constructif sur les enseignes de la future zone commerciale des Castagniers, désormais validée par la Préfecture. L'artisanat, au sens large, est une véritable richesse de talents, de savoir-faire, d'activités et donc d'emplois, que la Ville entend soutenir dans le respect de ses compétences.
La prochaine réunion du C.E.S.C., lors de laquelle sera distribuée l'édition mise à jour du « Guide éco », réaffirmera toute l'importance des artisans, commerçants ou P.M.E. dans les objectifs économiques locaux.

NOUVEAUX COMMERCES AU VILLAGE !

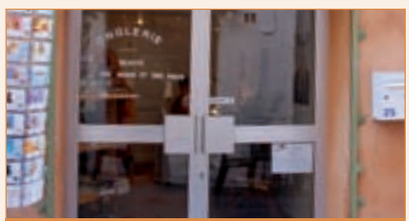

PERFECT ONGLE

Depuis le mois de février, Martine LUPPO vous accueille dans son onglerie. Elle vous propose des soins pour les ongles des mains et des pieds (pose ongle américain, French manucure).
Offres promotionnelles tous les mois ; -15% pour les étudiants ; carte de fidélité.

PERFECT ONGLE
25, rue Grande André CABASSE
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél. 04 94 81 77 15
Portable : 06 29 76 55 71
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf lundi et samedi après-midi

LE CERCLE DE CHAN'HA

Salon de thé et bijouterie argent

Le salon de thé est ouvert tous les jours de 10h à 19h. Une grande variété de boissons froides ou chaudes sont proposées et peuvent, éventuellement, être accompagnées d'un petit gâteau fait maison. Cadre chaleureux et convivial.
Vous pourrez également y découvrir des bijoux exclusifs, en argent.

LE CERCLE DE CHAN'HA
22, rue Grande André CABASSE
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél. 04 94 81 66 51

AMBIANCE SELLERIE

Une sellerie vient d'ouvrir à Roquebrune. Cet établissement propose de nombreux travaux de confection, que ce soit pour votre intérieur, du canapé aux rideaux, pour votre jardin, de la pergola au spa, pour votre bateau, du taud à la sellerie d'intérieur ou d'extérieur, ou encore pour votre véhicule…

AMBIANCE SELLERIE
Impasse Aurélie – Quartier Bellevue
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél. 06 15 16 48 60

PORTRAIT

Cap Kaya et la Base du Rocher
Evénementiels éco-responsables et loisirs verts

Erwan CHICHERY et Florian ZERBIB ont créé « Cap Kaya », une agence événementielle éco-responsable, et « la Base du Rocher », une base de canoë-kayak, il y a 3 ans. Si elles n'ont rien en commun à première vue, les deux activités sont en réalité complémentaires et allient les loisirs, le tourisme et le respect de l'environnement.
Cap Kaya, après avoir été finaliste aux Trophées du Tourisme Responsable – Tourisme d'Affaire en 2007, présidés par Yann ARTHUS-BERTRAND, a remporté, fin 2008, le Prix Régional de l'Innovation Touristique, organisé par le Conseil Régional à l'occasion du Colloque National Qualité Tourisme.

Erwan et Florent, les deux jeunes entrepreneurs passionnés de sports de plein air et de nature, ont installé leur base de canoë au bord de l'Argens, au pied du vieux pont, en juin 2006, avec le soutien notamment de l'Office Municipal de Tourisme de Roquebrune. Cette implantation allait de soi, en pleine verdure et à proximité de tous les grands axes de transports. Depuis, ils ont également transféré leur activité événementielle dans la Commune, au Parc d'Activités Raphèle de la Bouverie.

Portrait de cette entreprise hors du commun.

CAP KAYA, UNE VOLONTÉ AFFICHÉE DE CHANGEMENT DURABLE

L'agence roquebrunoise Cap Kaya met en pratique une vision nouvelle de la création et de l'organisation de séminaires incentive, de team building et d'événements d'entreprise, en faisant du développement durable une priorité.

Et la formule semble répondre aux attentes des entreprises, puisque Cap Kaya progresse régulièrement depuis sa création. Sa grande particularité repose sur l'originalité et le respect de l'environnement, qui caractérisent chaque séminaire incentive et événement d'entreprise. Et en la matière, l'agence est à la pointe… en témoignent les récompenses obtenues !

Tous les événements organisés par Cap Kaya sont éco-responsables : aucune activité motorisée, une restauration biologique, issue du terroir ou du commerce équitable, des hébergements et des centres de séminaires engagés dans une démarche environnementale, le recyclage des déchets. Un bilan carbone de chaque événement permet de compenser les émissions de CO^2.

Cap Kaya propose également l'organisation d'événements grand public autour des thèmes du développement durable, incluant des animations, des ateliers ludiques, des spectacles… et souhaite se rapprocher des collectivités publiques, de plus en plus sensibles au développement durable. L'agence intervient principalement en P.A.C.A. et en Ile de France. De grandes sociétés lui font déjà confiance, tels Monaco Telecom, La Poste, BNP Paribas, Vinci, Botanic, Cisco system …

LA BASE DU ROCHER, POUR CHEMINER LE LONG DE L'ARGENS EN CANOË OU EN V.T.T.

A partir de la Base du Rocher, des balades faciles, en eaux calmes, accessibles aux individuels, aux familles (enfants dès 4 ans sachant nager) et aux groupes permettent à tous de découvrir une faune et une flore riches, et un panorama méconnu du rocher, à partir de la rivière.

Munis d'une carte d'instructions et de leurs canoës, les kayakistes peuvent se rendre au lac Noirel, ou partir pour la journée jusqu'à la mer, ou encore s'adonner à la chasse au trésor permanente… Guêpiers, échassiers, cistudes, ragondins, figuiers, saules… ce site roquebrunois exceptionnel regorge de richesses naturelles, qu'il est également nécessaire de savoir respecter. C'est l'action que mènent là encore Erwan et Florent, notamment en nettoyant plusieurs fois par an la rivière après les crues et en sensibilisant les utilisateurs à l'environnement.

Contact : Cap Kaya
Parc d'Activités Raphèle - 13 rue de l'Industrie
83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
Tél. 06 61 41 75 74 / 04 94 82 80 39 – Fax : 04 94 82 80 39
info@cap-kaya.fr - www.cap-kaya.fr

La Base du Rocher
Ouverture : tous les jours de mi-juin à mi-septembre ;
autres périodes : se renseigner
Chemin départemental 7 (en bord de rivière, au pied du vieux pont de pierre) - 83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
Tél. 06 61 41 75 74
info@basedurocher.fr - www.basedurocher.fr

ROC D'AZUR 2008

Valentin LACOSTE sur le podium

Le 11 octobre dernier, un jeune Roquebrunois est monté sur le podium lors du célèbre Roc d'Azur.

Dans le précédent numéro, « la Tribune » évoquait les résultats des jeunes inscrits à l'école municipale des sports et au Centre de Loisirs et qui avaient pris le départ de la course « Génération Roc », omettant d'évoquer le résultat d'un Roquebrunois.
Cet oubli est réparé : « la Tribune » félicite donc, avec quelque peu de retard, **Valentin LACOSTE** pour sa troisième place à la course « Kid Roc » dans la catégorie des 12/13 ans. Ce jeune sportif scolarisé en classe de 4ème au Collège A. Cabasse et résident des Issambres, a parcouru 6,5 km en 13min. et 20 sec.

RUGBY

Roquebrune accueille la Coupe d'Europe des moins de 18 ans

Du 2 au 12 avril 2009, le Comité Côte d'Azur de Rugby organise le 9ème Championnat d'Europe des moins de 18 ans, dans le Département du Var. A ce titre, la Commune a été sollicitée pour héberger et accueillir sur ses infrastructures les entraînements de certaines équipes venues d'Europe, comme, peut-être, la République Tchèque, la Hongrie, la Suède, le Danemark ou encore la Croatie...
Roquebrune est belle et bien une Ville sportive !

Mauro MAION

UN ROQUEBRUNOIS AU PARIS / DAKAR...GENTINE

Le Roquebrunois Mauro MAION a participé au Paris / Dakar, au guidon d'une moto 525 Beta. 71ème au classement général, Mauro est arrivé 3ème sur les 35 pilotes qui avaient choisi de partir sans assistance.

Ce fut un véritable challenge pour ce Roquebrunois qui en était déjà à sa deuxième participation au Paris / Dakar. En effet, en 2004, il s'y était déjà engagé, mais avait été contraint d'abandonner. Ce fut une seconde chance pour lui de finir cette course, ce qu'il réussit avec succès.
Compte tenu de la difficulté des parcours, 7 pilotes partis sans assistance ont terminé la course, mais seuls 4 ont réussi à la faire en totalité !
Mauro MAION peut être d'autant plus fier de sa performance que la moto avec laquelle il a participé n'était pas destinée aux rallyes au départ (moto « enduro » transformée en moto de rallye). Levé entre 4 et 5 heures du matin, **Mauro MAION** parcourait chaque jour entre 700 et 800 km en moyenne, pour terminer ce parcours qui comptait plus de 9 500 kms.

Ce fut une expérience extraordinaire et un rêve réalisé pour ce pilote d'exception, préparateur d'Alfa Roméo de compétition au départ, pilote de Formule Ford, qui ne s'attendait pas à un accueil aussi chaleureux de la population locale. **Mauro MAION** ne regrette rien de cette course qui lui a également permis de parcourir des paysages magnifiques et d'en prendre, ainsi, « plein la vue ».
L'ayant promis à sa famille, ce fut sa dernière participation à un Paris / Dakar, mais Mauro prévoit tout de même d'être au départ d'autres rallyes, comme celui du Maroc ou de l'Egypte, en 2009 ou 2010.

Mauro MAION remercie l'ensemble de ses sponsors sans lesquels il n'aurait pas pu participer à cette course et, en particulier, les entreprises roquebrunoises CARROZZA et PLV Concept.

La Municipalité félicite ce sportif roquebrunois pour cette belle performance !

ECOLE DES SPORTS NATURE

DES ACTIVITÉS SPORTIVES LE MERCREDI APRÈS-MIDI

La politique municipale est largement orientée vers la jeunesse. C'est pourquoi, le service Sport-Jeunesse-Education offre la possibilité aux jeunes de pratiquer, en toute sécurité, des activités en pleine nature.

Initiation au golf, au V.T.T., à l'escalade, à la voile et au kayak de rivière... Autant d'activités sportives en lien avec la nature que les Roquebrunoises et Roquebrunois peuvent appréhender.

L'école des Sports Nature organise des cycles de six séances encadrées par des éducateurs municipaux. Ces activités sont réservées aux enfants âgés de 9 à 16 ans. En bonus pour 2009 : un mini-raid aventure au C.R.E.P.S. de Boulouris viendra clôturer cette année sportive.

Retrouvez l'ensemble du programme de l'école des sports sur le nouveau blog du Service Enfance-Jeunesse-Education : **jeunessearoquebrune.com**

Les inscriptions se font aux guichets uniques de la Mairie d'Honneur, des Mairies Annexes des Issambres et de la Bouverie.

Francis BRUN

Personnage représentatif de Roquebrune

L'histoire de certains Roquebrunois est parfois surprenante ! Qui aurait présagé qu'un jeune garçon, nommé Francis BRUN, dont l'éducation scolaire fut brève, serait l'auteur de deux ouvrages littéraires d'importance ?

Octogénaire roquebrunois, **Francis BRUN** est un personnage connu de Roquebrune pour sa personnalité, sa gentillesse, sa générosité et les deux livres qu'il a écrits : « Le clan des Martel Joulian des Clots de Méaulx Seillans » et « Le Tailladin et les Brun du Pré-Claux ».

Comme beaucoup de personnes de sa génération, **Francis BRUN** a quitté le cursus scolaire dès qu'il fut en âge d'apprendre un métier. Il a donc découvert le monde du travail après « la communale du Village ». Il nous explique qu'à l'époque, *« si la grandeur de la métairie (surface agricole mise en location pour être cultivée) demandait un second laboureur, l'enfant apprenait surtout à manier les mancherons de la charrue. Il pouvait également être amené à manier la cognée s'il était d'une famille de bûcherons, sinon il faisait ses "armes" chez un artisan »*.

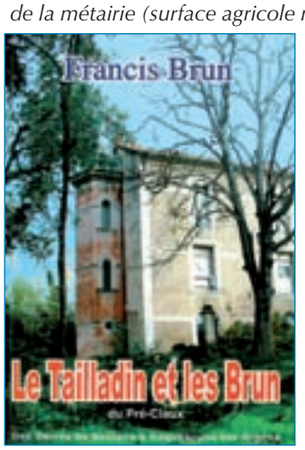

Après une vie professionnelle bien remplie, il eut envie, à la retraite, de raconter ce que fut sa vie. Conteur de talent, son désir est de montrer, à travers ses ouvrages, qu'avoir de la volonté peut permettre de surmonter les problèmes de la vie.

Son second ouvrage, « Le Tailladin et les Brun du Pré-Claux », paru il y a quelques mois, est consacré, en partie, à sa vie à Roquebrune-sur-Argens (la première partie de sa vie s'est déroulée à Seillans). Dès les premières lignes, il donne le ton ! On y découvre un personnage plein de gratitude envers ceux qui lui ont permis d'être l'homme d'aujourd'hui, notamment sa mère, Marcelle. L'émotion sous sa plume laisse vite place à l'humour lorsqu'il raconte, par exemple, son mariage, à Roquebrune, avec **Novrande MACCHIA** : ce fut un moment digne d'un film à grand suspens !

Toujours prêt à apporter son aide pour éclairer la mémoire des Roquebrunois, **Francis BRUN** est aujourd'hui une figure incontournable de la vie locale qui participe au maintien des traditions et de la culture Provençales, de la langue de MISTRAL qu'il lit, écrit et parle avec aisance, ce qui est une autre facette de sa riche personnalité.

Vous pouvez vous procurer l'ouvrage « Le Tailladin et les Brun du Pré-Claux » au prix de 19 euros auprès de Francis BRUN, 682 chemin de Bellevue, 83520 Roquebrune-sur-Argens Tél. 04 94 45 41 47, ou du Tabac Presse de la Bouverie – Tél. 04 94 40 03 50

« L'histoire de Roquebrune-sur-Argens/Les Issambres » encore disponible !

Ce livre illustré par près de 400 cartes postales et photos anciennes vous fait revivre l'histoire de la Commune depuis le début du siècle, au fil de ses nombreuses activités humaines et de ses traditions provençales : c'est un ouvrage précieux, à acquérir d'urgence car il n'en reste plus que quelques exemplaires !

Prix : 28 euros (par chèque uniquement)

Renseignements :

La Maison du Patrimoine - Impasse Barbacane
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél : 04 98 11 36 85

Chemins de Compostelle

Bientôt un gîte roquebrunois d'étape

***Joëlle DUMOND**, Conseillière municipale et **Jean-Marie FERRER**, artiste Roquebrunois et auteur du tableau*

Classés au patrimoine mondial de l'humanité, les chemins de Compostelle existent depuis le IX^{ème} siècle. Des milliers de pèlerins, appelés « jacquets », cheminent dans la foi et la simplicité jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle, haut lieu de prière et de recueillement où est entreposée une urne contenant les reliques de Saint-Jacques, apôtre du Christ.

Roquebrune-sur-Argens peut d'ailleurs s'enorgueillir d'avoir eu parmi ses habitants, en l'an 1235, un personnage nommé **Jacques MAIC**, qui se rendit à Compostelle en moins de 12 mois ! Auréolé de son odyssée, Jacques devint alors pour quelques temps le conteur le plus écouté du Village et de ses environs.

De toutes parts, convergent vers Compostelle des chemins traversant villes et campagnes. D'ailleurs, Roquebrune voit passer de nombreux pèlerins venus d'Italie. Or, pour **Joëlle DUMOND**, conseillère municipale, « *il y a là une lacune, car Roquebrune mérite qu'on puisse s'y arrêter* ».
C'est pourquoi la Municipalité a réagi favorablement au projet de création d'un gîte étape au cœur du Village. Cet hébergement, dont les travaux seront financés par la Commune, est envisagé au presbytère, où le Père Jérôme accueillera les voyageurs en quête d'absolu.
D'autre part, un chemin de Petite Randonnée (P.R.) va être prochainement créé et balisé.

L'étape roquebrunoise sur les chemins de Compostelle constitue un enrichissement supplémentaire du patrimoine de la Commune.

Renseignements : Maison du Patrimoine - Tél. 04 98 11 36 85

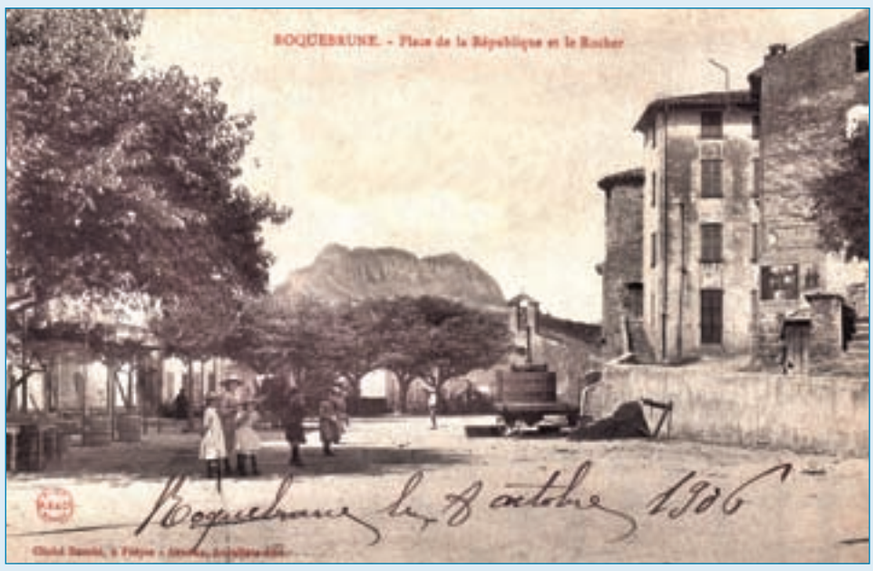

Exposition

Pour sa prochaine exposition,
« LE MONDE AGRICOLE ET VITICOLE »,
la Maison du Patrimoine recherche
des documents, coupures de presse,
photographies, outils et témoignages.

Renseignement : Maison du Patrimoine
Impasse Barbacane
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél : 04 98 11 36 85

Tribune n°26 23/03/09 12:01 Page 27

Du sport en perspective

« Roquebrune Evénements » recherche des adhérents et bénévoles

Une nouvelle association Roquebrunoise a été créée en février dernier par une équipe passionnée de sport. Elle est présidée par Julien MARTEL, organisateur de « Roquebrune Motors Show » en 2008.

« Roquebrune Evénements » a deux objectifs. D'une part, elle organisera en 2009 des manifestations comme le « Roquebrune Motors Show » et le « Grand prix cycliste de Roquebrune-sur-Argens », sous le parrainage de **Nicolas ROCHE**, coureur professionnel et fils de **Stéphane ROCHE**, champion du Monde en 1987. D'autre part, elle envisage de mettre en place différentes « sections » sportives, qui pourront être pratiquées en loisirs ou en compétition, d'ici 2010.

Cette jeune association lance un appel à toutes les personnes souhaitant s'investir auprès d'elle et contribuer au dynamisme de la Commune, que ce soit en tant qu'adhérent ou bénévole.

Contactez Julien MARTEL au 06 82 13 88 61. Site Internet : www.roquebrune-evenements.fr

« La Tribune » souhaite tous ses vœux de réussite aux membres du bureau : Julien MARTEL, Bastien PRUVOT, Sébastien SANCHEZ, Miguel EPITER, Benoit RICHARD et à tous ses futurs membres !

Roquebrune Amitié

1989 – 2009 : au cœur de la vie roquebrunoise

En février, le Président et les membres de l'association ont fêté les 20 années d'existence de l'association, en présence de Jean-Paul OLLIVIER, Premier Adjoint au Maire, d'Annie CABASSE-LAROCHE et de Philippe LEFEVRE, Adjoints au Maire.

Comme l'a souligné **Jean-Paul OLLIVIER**, Roquebrune Amitié *« a su s'inscrire dans la durée en multipliant et diversifiant ses activités »* au fil des années. En effet, à sa création, elle comptait quatre activités. Vingt ans après, c'est une quinzaine d'activités culturelles, artistiques, sportives… qui sont proposées à ses 441 membres et animées par des bénévoles, adhérents ou non à l'association. Ce fut également l'occasion pour les élus de féliciter l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement car ils *« œuvrent pour l'intérêt de tous, avec leur cœur, leurs compétences et leur disponibilité »* participant ainsi activement à la vie de l'association et de la Ville.

De ce grand rendez-vous, il faut ainsi retenir les mots du Président, **Pierre MEMAIN**, lorsqu'il évoqua les valeurs véhiculées par Roquebrune Amitié, depuis 20 ans : *« une association apolitique et indépendante réunissant des personnes bénévoles et de bonne volonté »* où l'altruisme est un leit-motiv. Elle organise à ce titre, entre autres, une journée caritative annuelle pour recueillir des fonds destinés à des œuvres locales. Et comme l'a souhaité **Pierre MEMAIN**, *« il faut que cet état d'esprit demeure »*.

Un grand moment pour l'ensemble des personnes présentes, réunies dans la convivialité et l'amitié !

« Bébé Bio »

Pour une maternité « nature »

Convaincue de la puissance de l'intuition de toute maman et de la nécessité de vivre sa grossesse et son rôle de mère le plus naturellement possible, Céline GOMEZ fait partager son expérience au travers de l'association Bébé Bio, dont elle est la présidente.

Céline GOMEZ est la maman d'une petite fille de 2 ans, qu'elle a mise au monde à domicile, à Roquebrune-sur-Argens. Elle utilise le plus possible les moyens naturels et simples pour élever son enfant. Elle a récemment créé « Bébé Bio » afin de partager, avec des parents et des futurs parents, les valeurs du maternage bio, auxquelles elle croit profondément.
Hygiène, santé, alimentation, allaitement, écoles alternatives, éducation non violente, préparation à l'accouchement… tous ces sujets sont l'occasion d'entretiens et de séances d'information avec des professionnels, que propose l'association.

Pour tous les parents qui souhaitent en savoir plus sur les couches lavables, le massage des bébés, le portage en écharpe, l'allaitement, les médecines douces, et bien d'autres sujets, l'association « Bébé Bio » offre des pistes de réponses, basées sur l'expérience d'une maman « nature », et désire favoriser les échanges entre parents. Le premier entretien est gratuit.

Contact : Bébé Bio
Céline GOMEZ - Tél. 06 61 75 44 35 ou 04 94 54 15 63
e-mail : bebe.bio@free.fr – site Internet : http://bebe.bio.free.fr

Associations sportives

Deux nouveaux présidents

• **Claude REYMOND** est, depuis décembre 2008, le nouveau Président du **Club d'Escapade et de Randonnée Roquebrunois**. Il est entré au C.E.R.R., en septembre 2007, comme adhérent puis est devenu animateur. C'est grâce à sa forte implication dans l'Association qu'il succède, naturellement, à **François PAPINOT**. Ce dernier a su animer pendant de nombreuses années ce club et lui donner toute son attractivité. Le C.E.R.R. organise des randonnées, des séjours, des soirées barbecue…

• **La Boule Brune**, quant à elle, est présidée par **Georges BLAY**. Il a pris la relève de **Jean-Pierre GOUJAT** qui souhaitait « passer la main », et occupe maintenant le poste de Vice-président. **Georges BLAY** faisait partie de l'équipe dirigeante à la création du Club, en 1961. Il a également été à la tête du Club de Roquebrune, pendant plus de 5 ans. Cette année, la Boule Brune aura un programme bien rempli avec, entre autres, la deuxième édition du Grand Prix de la Ville, en juillet, place Perrin.

« La Tribune » souhaite, à Claude REYMOND et Georges BLAY, ainsi qu'à leurs Bureaux respectifs, tous ses vœux de réussite dans leurs activités.

Les Floralies de la Bouverie

Le rendez-vous des amateurs du jardinage

Pour la 7ème année consécutive, les Floralies prennent place à la Bouverie. Cette manifestation est devenue, au fil des années, un moment incontournable pour les producteurs locaux mais aussi pour les visiteurs Roquebrunois, Varois et au-delà.

Organisées par l'Association « Vivre à la Bouverie », en partenariat avec la Commune, les Floralies de la Bouverie, qui se dérouleront les 18 et 19 avril, vont transformer le complexe sportif Jacques CALANDRI en un forum de plantes où couleurs du Printemps et diversité seront au rendez-vous !

Ouvert aux pépiniéristes, fleuristes, spécialistes en produits de jardinage, grainetiers, vendeurs de structures de jardins, artisans et autres métiers ayant trait à l'art du jardin, le succès de cet événement floral est dû à son concept ! En effet, « Vivre à la Bouverie » souhaite permettre aux professionnels locaux du jardinage de rencontrer, en un même lieu, les particuliers dans une ambiance conviviale.
Aujourd'hui, la réputation de ce marché aux plantes va bien-au-delà des Communes limitrophes. En 2008, les visiteurs venaient des Alpes-Maritimes, du Var Ouest ou encore des Bouches-du-Rhône !

Ateliers pour enfants et adultes, expositions et conseils en jardinage, acquisition de coccinelles contre les pucerons… tout y est pour passer deux journées agréables !

Nouveauté 2009 : les visiteurs auront l'occasion de confectionner, avec les conseils d'une animatrice, leur bouquet de fleurs coupées.

Concours « Robert CAPRON » : les visiteurs pourront voter pour les trois plus beaux stands, mettant ainsi en avant le travail de mise en place et de décoration des exposants.
Robert CAPRON était une figure emblématique du milieu associatif roquebrunois. Il fut le vice-président de « Vivre à la Bouverie ».

Samedi 18 et dimanche 19 avril 2009
Complexe sportif Jacques CALANDRI
à la Bouverie
Entrée libre
Rens. Vivre à la Bouverie
Tél. 06 72 94 27 73

Nouvel arrivant ? ROQUEBRUNE ACCUEIL est pour vous !

En s'installant dans une nouvelle Commune, il peut parfois sembler difficile pour certains de constituer un nouveau cercle social, ou d'accéder à des loisirs et des sorties… L'association « Roquebrune Accueil » répond aux attentes des nouveaux arrivants.

« Roquebrune Accueil » a été créée sous l'impulsion du Maire, **Luc JOUSSE**, afin de permettre aux nouveaux arrivants de se sentir rapidement chez eux à Roquebrune-sur-Argens. **Colette ANGLADE**, actuellement Adjointe Spéciale aux Issambres, en avait été la première Présidente.
Cette association met en relation « anciens » et « nouveaux » Roquebrunois, informe sur les activités sportives, culturelles ou sociales proposées dans la Commune et organise des sorties ou des soirées.

Jean-Michel FLORIN succède à **Marie-Christine LEMARCHAND** à la présidence de l'association ; son élection et celle du bureau ont eu lieu suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 janvier, devant une assistance venue nombreuse.

L'occasion également d'annoncer, après « La Connaissance des Régions », la « Soirée Blanche », ou encore la « Soirée d'Automne », le prochain rendez-vous de « Roquebrune Accueil » : la **« Soirée Carnaval et Karaoké »**, qui aura lieu le **samedi 28 mars** à 20h, Espace Suzanne Régis.

Renseignements : Roquebrune Accueil
Tél. 06 29 41 69 84

AGENDA : mars à juin 2009

SPECTACLES – THÉÂTRE

THÉÂTRE : « SOIRÉE AVEC SACHA GUITRY », par la Compagnie Tragos, en partenariat avec le Lions Club Roquebrune / Fréjus en Provence, le vendredi 3 avril, à 20h30, Espace Robert MANUEL aux Issambres
Tarif : 10 euros.

PIÈCE DE THÉÂTRE « VENISE SOUS LA NEIGE », par la compagnie « On s'la danse », le vendredi 17 avril à 20h, salle Molière au Village
Tarif : 5 euros - Renseignements : Tél. 06 83 04 50 01

CONFÉRENCE

« L'AUTISME : REPRÉSENTATIONS CULTURELLES ET AVANCÉES MÉDICALES »,
par le Professeur François POINSO, Directeur du Centre Ressources Autisme de la Région P.A.C.A. /Marseille, le dimanche 29 mars à 17h, salle Molière.
Entrée libre.

EXPOSITIONS

« ENFANCE ET SOUVENANCE »,
exposition consacrée à l'école de Roquebrune, jusqu'au 20 avril, à la Maison du Patrimoine
Espace Barbacane. Entrée libre.

EXPOSITION DE VOITURES DE COLLECTION, organisée par le Retro Auto Forum, le vendredi 22 mai, de 12h à 14h, place Perrin au Village.

SPORTS

COURSE DE CÔTE DU COL DU BOUGNON,
le samedi 28, le dimanche 29 mars, organisée par l'A.S.A. Circuit du Luc.

CONCOURS RÉGIONAL DE TIR À L'ARC, qualificatif pour les championnats de France, le dimanche 5 avril, organisé par la Compagnie de Tir à l'Arc de Roquebrune-Les Issambres.

FOULÉE DU ROCHER,
le dimanche 5 avril,
organisé par l'U.R.S.C.L.
Course de 11 km.
Départ et arrivée place Perrin au Village.
Renseignements : Tél. 04 94 19 59 59

FÊTE DE LA MER, le lundi 13 avril, organisée par l'Amicale des Plaisanciers du Port des Issambres, au Port des Issambres.
Au programme : châteaux gonflables, pêche à la truite pour les -10 ans, puces nautiques, salon du bateau d'occasion, défilé de voitures anciennes….

RANDONNÉE DES LUCIOLES, le samedi 2 mai à partir de 18h
Renseignements : Tél. 04 94 19 89 89 ou 06 86 97 25 35 ou www.lachensmer.com (Inscriptions obligatoires)

RANDO RAID DU ROCHER, le dimanche 3 mai – Départ du Perrussier à 8h30 – Course de V.T.T. de 42 km (dénivelé entre 1200 et 1400) et 17 km – Ouvert à tous. Paëlla à l'arrivée.
Renseignements et inscriptions : Tél. 06 84 98 20 59
ou raidaventure83roq@orange.fr – www.raidaventure83.sport.fr

FÊTE DU NAUTISME, le samedi 16 et le dimanche 17 mai, aux Issambres.

RANDONNÉE V.T.T. « Du Lachens à la Mer », le jeudi 21 mai
Renseignements : Tél. 06 86 97 25 35 ou www.lachensmer.com

3ÈME FOULÉE DU PORT DES ISSAMBRES, le samedi 6 juin, à 9h30.

BALADES ET VISITES

8ÈME SALON DES SAVEURS,
le samedi 4 et le dimanche 5 avril,
salle omnisports Maurice CALANDRI
au Village – Entrée libre.

BALADE GOURMANDE tous les mardis à partir du 28 avril, de 10h à 12h30 – Tarifs : 8 euros/personne ; 4 euros pour les -12 ans et gratuit pour les -8 ans. Renseignements : Tél. 04 94 19 89 89

Agenda

BALADE NATURE « LES ISSAMBRES PAR LA CÔTE », le lundi 29 juin à 18h – Tarifs : 8 euros/personne ; 4 euros pour les -12 ans et gratuit pour les -8 ans. Renseignements : Tél. 04 94 19 89 89

CONCERTS

CONCERT CARITATIF « Les petits pieds », le samedi 4 avril à 21h, salle Molière au Village – Tarif : 10 euros.

FAÎTES DE LA MUSIQUE sur les 3 quartiers de la Commune, le dimanche 21 juin.

SORTIES ET LOISIRS

FÊTE DU PRINTEMPS,
le mercredi 25 mars – Défilé des enfants du Centre de loisirs, dans les rues du Village, de 14h30 à 16h.

BATTLE DE DANSE HIP-HOP,
organisé par l'association Entrechat, le dimanche 29 mars, à 14h30, salle omnisport Maurice CALANDRI, au Village. Entrée : 4 euros

GRANDE JOURNÉE DE NETTOYAGE DES BERGES DE L'ARGENS, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, le samedi 4 avril, de 10h à 17h, Base du Rocher (au pied du pont de pierre) – Un geste éco-citoyen, à faire en famille ou entre amis, à pied ou en canoë, pour débarrasser les berges de l'Argens des déchets amenés par les crues – Inscriptions conseillées : nettoyage en canoë : Tél. 06 61 41 75 74 / nettoyage à terre : Tél. 04 94 19 59 59

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER,
le samedi 11 avril de 14h à 17h,
Espace Robert MANUEL, aux Issambres.

DÉFILÉ « CORSOS FLEURIS »,
Départ à 14h30 devant la maison de retraite des Micocouliers dans les rues du Village, le dimanche 12 avril.

LES FLORALIES DE LA BOUVERIE, le samedi 18 et le dimanche 19 avril, Espace Suzanne REGIS de La Bouverie.

COURSE AUX ŒUFS DE PÂQUES SUR LES 3 QUARTIERS DE LA COMMUNE, le lundi 13 avril
Renseignements : Tél. 04 94 19 59 55

GOÛTER DE PÂQUES, organisé par le C.C.A.S., le mardi 21 avril à 14h,
Espace Robert MANUEL aux Issambres
Réservé aux personnes de plus de 65 ans
Inscriptions obligatoires, du lundi 9 mars au vendredi 10 avril, au C.C.A.S.
(Tél. 04 94 44 51 30) et dans les Mairies Annexes de la Bouverie (Tél. 04 94 19 50 28) et des Issambres (Tél. 04 94 55 07 16)

GRENIER - BROCANTE ROQUEBRUNOIS, le samedi 9 mai, place San Peïre et Promenade BEAUMONT aux Issambres – de 7h à 18h
Renseignements : Tél. 06 88 37 06 42

3ÈME FÊTE AGRICOLE, le samedi 6 et le dimanche 7 juin, au Village.

4ÈME FÊTE DE LA JEUNESSE, le samedi 27 juin – Complexe sportif Jacques CALANDRI, de 14h à 2h.

MARCHÉ NOCTURNE, le dimanche 28 juin, Promenade Adrien BEAUMONT aux Issambres, de 20h à minuit.

GRENIER - BROCANTE ROQUEBRUNOIS,
le samedi 13 juin, centre commercial n°2 de la Bouverie – de 7h à 18h.
Renseignements : Tél. 06 88 37 06 42

VIE PATRIOTIQUE

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE organisée par la F.N.A.C.A., le jeudi 19 mars à 15h aux Issambres et à 16h au Mémorial du Combattant, au Village.

JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION : cérémonie, le dimanche 26 avril, au Mémorial du Combattant, au Village.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE POUR LA FIN DE LA 2ÈME GUERRE MONDIALE, le vendredi 8 mai, au Mémorial du Combattant, au Village.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE « APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE », le jeudi 18 juin.

VIE CIVIQUE

CONSEIL MUNICIPAL, le jeudi 26 mars à 14h30, à la Mairie d'Honneur.

SCRUTIN DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, le dimanche 7 juin, Espace Suzanne REGIS de la Bouverie, salle Molière au Village et Espace Robert MANUEL aux Issambres.

AGENDA

« UN R' DE FAMILLE »

du 8 au 27 avril

programme proposé par l'Office Municipal de Tourisme

DES PLAISIRS À PARTAGER À DEUX, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS

CÔTÉ ENFANTS

- **Atelier « Méli-Mélo »**, le mercredi 8 avril, de 9h30 à 11h – Tarif : 8 euros.
- **Jeu de piste**, le samedi 11 avril de 9h30 à 11h – Tarif : 4 euros.
- **Chasse aux trésors en canoë sur l'Argens**, le lundi 13 avril, de 10h à 12h ou de 14h à 16h
  Tarifs dégressifs : à partir de 13 euros/personne – 20 euros pour deux personnes…
- **Ateliers enfants « Monsieur le vent »**, les mercredis 15 et 22 avril - Tarif : 8 euros.
- **Chasse aux sorcières**, le jeudi 23 avril à 10h
  Tarifs : 8 euros adulte / 4 euros 8-12 ans / gratuit - 8 ans.

EN FAMILLE

- **Balade Gourmande**, le mardi 14 avril, de 10h à 12h30, au Village
  Tarifs : 4 euros au lieu de 8 euros, gratuit - de 12 ans.
- **Du miel et des abeilles**, les lundis 20 et 27 avril à 14h30 - Tarifs : 8 euros adulte / 4 euros 8-12 ans / gratuit - 8 ans.

CÔTÉ PARENTS

- **" Plein les papilles "** (Château de Vaucouleurs), le jeudi 16 avril, de 17h à 19h.
  Tarifs : 8 euros adulte / 4 euros 8-12 ans / gratuit - 8 ans.
- **" Eclats d'Arts "** : les artistes de Roquebrune vous invitent à les rencontrer et vous feront partager leur passion, leur savoir-faire, le lundi 20 avril à 17h
  Tarifs : 8 euros adulte / 4 euros 8-12 ans / gratuit - 8 ans.
- **Visite d'une oliveraie et du moulin à huile**, le vendredi 24 avril à 17h - Tarifs : 8 euros adulte / 4 euros 8-12 ans / gratuit - 8 ans.
- **Journée exceptionnelle " Thalgo "** : visite de l'usine Thalgo, repas au restaurant de la thalassothérapie, enveloppement d'algues et accès à la balnéothérapie, le mardi 21 avril à 10h
  Tarif : 45 euros la journée. Places limitées à 10 personnes.

ATELIERS

- **Atelier " miel "**, le vendredi 10 et le jeudi 16 avril, de 10h à 12h – Tarifs : 4 euros/personne et gratuit pour les -12 ans.
- **Atelier " orchidées "**, le vendredi 17 avril de 13h à 16h - Tarif : 35 euros/personne - places limitées à 12 personnes.
- **Atelier " macarons au chocolat "** avec le Maître chocolatier **Gérard COURREAU**, le mercredi 22 avril à 9h30 à 12h, avec visite du Musée du chocolat
  Tarif : 30 euros/personne - places limitées à 10 personnes.

Programme détaillé, renseignements et réservations :
Office de Tourisme de Roquebrune-sur-Argens
Tél : 04 94 19 89 89
tourisme@roquebrunesurargens.fr
www.roquebrunesurargens.fr